

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

IMMIGRATION, INTÉGRATION ET MILIEU COMMUNAUTAIRE
MONTRÉALAIS : L'IMPORTANCE DU FACTEUR RELIGIEUX DANS
L'INTERVENTION AUPRÈS DES NOUVEAUX ARRIVANTS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN
SCIENCES DES RELIGIONS

PAR CATHERINE BUSSIÈRE

OCTOBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude à ma directrice de maîtrise, Catherine Foisy, pour sa disponibilité, son enthousiasme, son support, son empathie et ses judicieux conseils tout au long de cette démarche.

Ma reconnaissance toute particulière s'adresse également aux membres de ma famille. Vos encouragements, votre patience, votre soutien moral et votre confiance m'ont poussée à persévérer tout au long de ce parcours.

Je tiens également à remercier mes ami.e.s et mon entourage avec qui j'ai eu la chance d'échanger au cours des dernières années. Votre présence, votre intelligence et votre esprit critique ont contribué à alimenter ma réflexion tout au long du processus. Je vous en serai éternellement reconnaissante.

Enfin, je tiens à souligner la contribution des intervenants que j'ai eu la chance de rencontrer dans le cadre de cette recherche. Leurs témoignages sont le cœur même de cette étude et, sans leur collaboration, la réalisation d'un tel projet n'aurait pu être possible.

DÉDICACE

À la mémoire de mon père qui, par son intelligence, son courage et sa grande résilience, est une source d'inspiration intarissable.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
DÉDICACE	ii
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
Intérêt personnel.....	1
Revue de la littérature	2
L'immigration au Québec	3
Problématique	6
Division du travail.....	13
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	14
1.1 Cadre théorique.....	14
1.1.1 Théorie de la transaction sociale.....	14
1.1.2 Théorie de la sécularisation	16
1.1.3 Théorie de la reconnaissance	21
1.2 Cadre conceptuel.....	24
1.2.1 Religion.....	24
1.2.2 Immigrants	26
1.2.3 Organisme communautaire	28
1.2.4 Identité	29
CHAPITRE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	32
2.1 Approche : Récit de pratique	32
2.2 Techniques de cueillette des données	34
2.2.1 Sélection de l'échantillon.....	34

2.2.2 Entrevue semi-dirigée	36
2.3 Méthode d'analyse et d'interprétation	38
CHAPITRE III :	
PRÉSENTATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SÉLECTIONNÉS	
.....	41
3.1 Les organismes communautaires autonomes au Québec.....	41
3.2 Historique des organismes communautaires autonomes au Québec depuis les	
années 1960.....	42
3.2.1 Les comités de citoyens	43
3.2.2 Les groupes populaires	44
3.2.3 La naissance du partenariat.....	45
3.2.4 Consolidation du partenariat.....	46
3.2.5 Apparition de l'action communautaire autonome.....	47
3.2.6 Les organismes communautaires spécialisés dans l'accueil des nouveaux	
arrivants.....	48
3.3 Les organismes participants.....	50
3.3.1 Le CANA.....	50
3.3.2 PROMIS.....	52
3.3.3 Le SIARI	53
3.3.4 L'Association des parents de Côte des Neiges	54
CHAPITRE IV :	
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES	56
4.1 La religion dans les organismes communautaires d'accueil.....	57
4.2 L'importance des non-dits	64
4.3 Besoin de reconnaissance : oui, mais laquelle ?	68
4.4 Le réseau social, la communauté d'origine et le lieu de culte	71
4.5 Le concept d'identité.....	76
4.6 Dynamique entre la majorité et les minorités	77

4.7 Le cas particulier des réfugiés.....	79
4.8 Retour et discussion	85
CONCLUSION.....	89
Rétrospective.....	89
Principaux constats	93
Limites de la recherche	96
Pistes de réflexion.....	98
ANNEXE A	100
ANNEXE B	102
ANNEXE C	103
ANNEXE D	107
ANNEXE E.....	109
BIBLIOGRAPHIE	110

RÉSUMÉ

L'objectif général de ce mémoire de maîtrise en sciences des religions vise une meilleure connaissance de l'importance accordée au facteur religieux dans le milieu communautaire montréalais. Le but de cette étude est d'évaluer le niveau d'attention porté à la religion dans l'élaboration des stratégies d'intervention utilisées auprès d'une clientèle immigrante.

Pour ce faire, nous traçons les contours généraux des théories (théorie de la transaction sociale, théorie de la sécularisation et théorie de la reconnaissance) autour desquelles sera construite cette recherche empirique. Le cadre conceptuel, quant à lui, s'appliquera à définir les termes religion, immigrants, organismes communautaires et identité. Sur le plan méthodologique, cette recherche de type qualitative exploratoire s'inscrit dans une démarche socioconstructiviste puisqu'elle met l'accent sur le rôle des échanges sociaux entre les individus dans la construction des savoirs. L'approche méthodologique privilégiée au cours de cette étude est le récit de pratique. Une enquête qualitative a été réalisée à l'automne 2015 auprès d'intervenants œuvrant au sein d'organismes communautaires montréalais sélectionnés. Comme instrument de collecte, l'entrevue semi-dirigée (individuelle et en groupe) fut privilégiée puisqu'elle permettait aux intervenants d'expliquer en profondeur leurs expériences de travail au sein des différents organismes. Pour analyser les données recueillies, nous avons convenu d'utiliser la méthode de l'analyse de contenu. Les grands thèmes abordés au cours des entrevues ont été présentés dans l'analyse des résultats de recherche.

L'analyse des données nous permet de constater que les informations recueillies sont insuffisantes pour mesurer l'importance accordée à la religion par les intervenants communautaires puisque le sujet religieux est très rarement abordé directement au sein des organismes communautaires. Nous nous sommes alors questionné sur les raisons pour lesquelles les nouveaux arrivants affirment guère leur appartenance religieuse au sein de ces organismes. Nous remarquons d'abord que plutôt que d'exprimer leurs inquiétudes devant les questions religieuses, les immigrants fréquentant les organismes communautaires semblent opter pour le silence et l'évitement. Les intervenants constatent par ailleurs que, 'au sein de leurs organismes, le besoin de reconnaissance sociale semble primer sur le besoin de reconnaissance religieuse. Suite à l'analyse des propos recueillis, nous notons l'importance du réseau social, de la communauté d'origine et du lieu de culte dans le processus d'intégration et le besoin de reconnaissance des nouveaux arrivants. Pour expliquer ce constat, nous mettons en relation le concept de dynamique entre la majorité et les minorités ainsi que le concept d'identité. Finalement, le cas particulier des réfugiés (pour lesquels la religion joue un rôle central dans les interactions entre les intervenants et les nouveaux arrivants) est exposé.

Mots clés : Immigration, Religion, Organismes Communautaires, Intégration

INTRODUCTION

Intérêt personnel

Passionnée de voyages et de rencontres, nous avons toujours été fascinée par les nombreux modes de vie présents dans le monde. Au fil de nos expériences de vie, nous avons développé un grand intérêt pour la signification que revêt l'aspect religieux dans les différents pays que nous avons visités. Au fil des rencontres et des expériences, nous avons réalisé que, pour d'aucuns, tant ici qu'ailleurs, la religion et la culture sont des composantes essentielles de leur vie et de leur équilibre. Les nombreux débats entourant les demandes d'accommodements raisonnables et le projet de loi 60¹ proposé par le gouvernement péquiste en 2013 ont soulevé en nous plusieurs questionnements concernant la gestion de la diversité culturelle et religieuse dans la province. Nous nous sommes tout d'abord questionnée sur la provenance de ce sentiment d'affranchissement religieux présent au Québec. Nous nous sommes ensuite demandé comment cette attitude devant la religion pouvait teinter nos interactions avec les nouveaux arrivants religieux et nos réactions devant l'affirmation publique de l'appartenance religieuse de certains d'entre eux. La démarche de recherche dans laquelle nous nous sommes engagée nous a permis de mettre en commun notre intérêt pour le Québec, pour les nombreux groupes culturels que l'on retrouve sur son territoire et pour les stratégies de gestion de la diversité religieuse. Elle nous a aussi donné l'occasion d'acquérir une meilleure connaissance du milieu communautaire québécois.

¹ Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement.

Revue de la littérature

Les lectures effectuées au cours de la phase exploratoire de cette recherche de terrain se sont tout d'abord concentrées sur la place de la religion dans la culture québécoise moderne. Nous avons rapidement réalisé que la pluralité religieuse, que l'on retrouve aujourd'hui dans la province, crée une angoisse identitaire manifeste chez nombre de Québécois. Nous constatons en effet que les vagues d'immigration successives des dernières décennies placent le Québec face à un nouveau pluralisme religieux et culturel que ce dernier doit gérer et qui le confronte quotidiennement à sa propre histoire.

Depuis la Révolution tranquille, le Québec entretient une relation particulière avec la religion. Cette époque est marquée par l'apparition d'un mouvement de sécularisation de la population et de laïcisation de l'État qui a transformé la société québécoise. Les auteurs (Mager et Cantin, 2011 ; Boisvert, 2010 ; Lemieux, 2008 ; Doucet, 2010) s'entendent pour dire que cette période charnière de l'histoire de la province fut élevée, au fil des années, au rang de mythe dans l'imaginaire collectif québécois. La Révolution tranquille est d'ailleurs, encore aujourd'hui, perçue par plusieurs comme une époque mythique, un moment glorieux où le Québec moderne s'est enfin affranchi d'un catholicisme oppressant et omniprésent. Toutefois, les chercheurs insistent sur le fait que la Révolution tranquille est en réalité l'aboutissement d'un long processus de sécularisation et de laïcisation des sphères publiques et privées enclenché au Québec bien avant 1960 (Boisvert dans Mager et Cantin, 2011) qui s'est d'ailleurs réalisé de pair avec l'Église catholique. Elle n'est donc pas le résultat d'une rupture abrupte et d'un rejet de la religion spontané et total.

Cette idéalisation de la Révolution tranquille, jumelée aux grands changements qu'a apporté la laïcisation dans la structure sociétale québécoise depuis plus de 50 ans, mèneront la majorité des Québécois à cultiver un certain acharnement contre le

catholicisme. Lemieux (Mager et Cantin, 2011) remarque que ces derniers auront tendance à développer une posture de rejet et d'oubli volontaire de la culture religieuse traditionnelle de la province. Les Québécois d'aujourd'hui sont, par conséquent, aux prises avec un passé religieux qu'ils comprennent mal et qu'une partie de la population tente d'occulter. Selon Mager et Cantin, le mythe de la Révolution tranquille incite la société québécoise à redéfinir son identité en niant ce passé avec lequel plusieurs de ses membres entretiennent un rapport conflictuel. Aujourd'hui, une crainte d'un retour au moment où la religion était omniprésente dans la sphère publique est palpable au sein de la population. Cette angoisse incite la société québécoise à réagir parfois promptement devant l'expression publique de l'appartenance religieuse et culturelle de ses citoyens et de ses nouveaux arrivants.

L'immigration au Québec

Depuis quelques décennies, la majorité des états du monde, y compris le Québec, doit composer avec une augmentation importante de l'immigration sur leur territoire. La mondialisation et l'incessant déplacement des peuples mènent les sociétés contemporaines à réfléchir à de nouvelles manières de gérer la diversité de leur population.

Étant une province majoritairement francophone, le Québec accueille une population immigrante différente de celle du reste du pays. Les nouveaux arrivants s'installant dans la province sont, en grande majorité, choisis par le gouvernement provincial pour combler les besoins du marché du travail et pour remplacer une population vieillissante. La volonté première du Québec en matière d'immigration est de sélectionner les candidats les plus susceptibles de bien s'intégrer à leur nouvelle société d'accueil (Turcotte, 2010). Ainsi, en hausse depuis plusieurs années, la proportion d'immigrants déclarant connaître le français à leur arrivée était en 2015 de

plus de 60%.² En outre, le niveau de scolarité de ces nouveaux arrivants est en moyenne supérieur à celui de la population québécoise : plus des deux tiers d'entre eux ont complété au-delà de 14 ans de scolarité. De même, la population immigrante est très diversifiée si on la compare à celle du reste du pays. Une publication du Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion parue en 2015 nous indique que 33.5% des nouveaux arrivants installés au Québec proviennent de l'Asie, 31.6% de l'Afrique, 15.8% de l'Amérique et 16.9% de l'Europe.³ Aujourd'hui, des représentants de plus d'une centaine de pays résident dans la province.

[On retrouve au Québec] la plus grande diversité de pays de provenance des immigrants, ce qui peut constituer à la fois un atout et un défi pour les programmes d'intégration. Cette diversité des pays de provenance s'accompagne d'une diversité religieuse qui reste toutefois modeste en chiffres absolus. En effet, même si les religions non chrétiennes dominent désormais chez les immigrants récents, avec une présence significative de musulmans, dans l'ensemble, la population immigrée demeure majoritairement catholique, et un pourcentage non négligeable des immigrants se déclarent sans appartenance religieuse. (Germain 2011, p.5)

De surcroît, un enjeu géographique caractérise l'immigration québécoise et la différencie des autres provinces canadiennes. Au Québec, les nouveaux arrivants s'installent dans un espace physique nettement plus concentrée qu'ailleurs au pays (Germain, 2011). En 2011, 33.2% de la population de l'île de Montréal était immigrante ; ce qui représente 86.8% de la proportion totale des immigrants au Québec.⁴

² Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion. (2015) *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec*. Récupéré le 8 avril 2016 de http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2015.pdf

³ *Ibid*

⁴ Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion. (2015) *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*. Récupéré le 8 avril 2016 de http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA_ImmigrDiversite_Politique.pdf

Historiquement, le gouvernement fédéral a toujours été celui qui gérait l'immigration sur le territoire canadien. À partir de 1981, le Québec s'est doté d'un Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC), aujourd'hui appelé le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Ce dernier fut créé pour permettre au gouvernement de mieux cerner les intérêts particuliers du Québec en matière d'intégration des nouveaux arrivants (DeVotz et Pivnenko, 2008). En 1991, après plusieurs années de négociations, le Québec et le gouvernement fédéral signent l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission des nouveaux arrivants. L'objectif premier de cet accord était de préserver l'importance démographique du Québec au sein du Canada. Il permettait également au gouvernement de la province de gérer l'intégration des immigrants en mettant l'accent sur le respect du caractère distinct de l'identité québécoise (Vineberg, 2011). Au fil des ans, le contrôle exercé par le Québec sur la sélection de ses immigrants ainsi que sur leur intégration dans la province a grandement augmenté pour être aujourd'hui presque total (Germain, 2010b). Pour l'appuyer dans sa tâche, le MIDI peut maintenant compter sur plus de 65 organismes communautaires qui soutiennent également les immigrants dans leurs démarches d'installation, de recherche de logement et d'intégration au marché du travail (Turcotte, 2010).

La grande pluralité culturelle que l'on retrouve au Québec permet une ouverture de la province sur le monde. Cette diversité semble toutefois mener également à des confrontations idéologiques comme les Québécois les ont vécues dans le cas de la crise des « accommodements raisonnables » et lors des débats entourant la charte des valeurs québécoises proposée par le gouvernement péquiste en 2013. Avec l'augmentation et la diversification de l'immigration, la gestion de la diversité culturelle sera l'un des plus grands défis auxquels le Québec sera confronté au cours des prochaines décennies.

Problématique

Les lectures préalables nous ont incitée à nous intéresser au processus d'intégration des nouveaux arrivants ainsi qu'aux facteurs pouvant l'influencer. Les liens entretenus entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires nous semblent être un des facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec de ce processus.

« Minority status has two dimensions : “the self-definition of a group is based on its members’ perception of shared language, traditions, religion, history and experiences ; the other-definition results from the dominant group’s use of its power to impose social definitions on subordinate groups” » (Castles and Davidson 1999, p. 62 dans Labelle, 2004)

Il est fréquent qu'un groupe minoritaire revalorise les caractéristiques stéréotypées que le majoritaire aura choisi de lui imposer (Germain 2004, 2010a, 2011, 2013 ; Ledoyen 1998 ; Meintel 2000, 2012 ; Labelle 2004). Ces caractéristiques, telles la religion, la culture et la nationalité, peuvent alors devenir les référents par lesquels la communauté immigrante se définira elle-même. Ces stéréotypes sont au centre du processus d'intégration et de redéfinition identitaire des immigrants. Dans le contexte du Québec contemporain, les débats sur la place de la religion dans l'espace public se retrouvent souvent au cœur de l'actualité. Cette dynamique entretenue entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires peut, à différents points de vue, être un facteur central dans la détermination des modalités d'une intégration réussie ou non.

La posture officielle de l'État semble avoir un rôle important à jouer dans l'image que la majorité se fait d'elle-même et sur celle qu'elle projette aux minorités culturelles présentes sur son territoire. Geneviève Bouthillier⁵ remarque que, dans la plupart des textes du gouvernement provincial, « le minoritaire est présenté comme porteur d'une

⁵ Dans le cadre de ses travaux, Geneviève Bouthillier a cherché à cerner l'image que le majoritaire se fait de lui-même à travers le discours qu'il tient aux minoritaires, en procédant à l'analyse discursive de textes publiés par le gouvernement du Québec en matière d'immigration, d'intégration et de citoyenneté.

différence essentialisée (que ce soit des attributs dénigrés ou, au contraire, favorisés), tandis que le majoritaire se perçoit comme celui qui incarne une norme générale, une image universelle » (Bouthillier, 2002, p. 56). Cette attitude gouvernementale tend à occulter la grande diversité que l'on retrouve au sein du groupe majoritaire québécois. En effet, le groupe des Québécois ne représente pas (ni les groupes minoritaires, d'ailleurs) un ensemble uniforme. Cette vision absolutiste contribue à propager des préjugés et à élargir le fossé qui sépare les différents groupes présents sur le territoire (Bouthillier, 2002).

Ces idées préconçues créent un sentiment de discrimination chez les individus appartenant à ces groupes ethnoculturels. Cela a un impact important sur la formation de l'identité des nouveaux arrivants au Québec. L'identité des individus se construit dans la collectivité. Elle se définit en prenant en compte ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté culturelle à laquelle le nouvel arrivant appartient (Eid dans Germain, 2004). Il est aussi important de noter que les immigrants provenant du même pays d'origine ont souvent des identités, des religions, des statuts sociaux et des histoires fort différentes (Germain, 2013b). Bien qu'elle existe depuis longtemps sur le territoire, cette diversité hétérogène n'a été admise, comprise et étudiée que très tardivement au Québec et au Canada (Germain, 2013a). Les études contemporaines doivent impérativement la prendre en compte pour bien cerner la réalité dans laquelle évoluent les immigrants.

De plus, nous constatons que l'attachement éprouvé par les immigrants envers leurs pays d'origine sera souvent réaffirmé en réaction à un sentiment d'exclusion ressenti en tant que minorité (Labelle, 2004). Si le nouvel arrivant ne se sent pas inclus au sein de son pays d'accueil, il aura tendance à se rattacher à son pays d'origine. Nous saisissons donc que les échanges sociaux sont primordiaux dans le processus de formation identitaire et d'intégration des nouveaux arrivants. Ces interactions se

déroulent majoritairement dans les espaces communs où les citoyens de toutes origines se rencontrent.

Les lieux publics sont des espaces où se négocient les frontières de l'ethnicité, où se négocient les identités, dans une perspective constructiviste, donc relationnelle, qui prend au sérieux l'individu et ses multiples appartenances, et non seulement les dynamiques de groupe. (Germain 2013a, p.102)

Pourtant, depuis quelques années au Québec, on tente de neutraliser l'espace public pour permettre la bonne entente entre les différents groupes (culturels, ethniques, religieux, etc.). À la lumière des propos d'Annick Germain (2008), cette idée d'une société aseptisée semble poser un préjudice au besoin de reconnaissance des nouveaux arrivants. Il semble clair que cette reconnaissance, qui s'acquiert au contact de l'autre et grâce aux échanges sociaux, se doit d'être vécue dans la sphère publique. C'est pourquoi il est important de créer des espaces dans lesquels cette rencontre des cultures est possible et même encouragée. Ces luttes pour la reconnaissance sont importantes dans l'intégration des nouveaux arrivants puisqu'elles permettent la consolidation de leur identité (Labelle, 2004). « Les espaces publics sont des lieux urbains importants où doit pouvoir se négocier le rapport à l'étranger, ce qui suppose une certaine ouverture à l'éventualité d'un minimum de tensions entre des valeurs différentes, voire a priori inconciliables » (Germain, 2008 p.20). C'est à travers ces conflits et ces remises en question que les notions de peuple et de nation se construisent. Nous réalisons donc que, sans cet espace d'échanges, la consolidation des bases d'une communauté multiculturelle semble difficile, voire impossible.

Les réflexions concernant la place de la religion dans l'espace public sont au cœur des débats contemporains sur la gestion de la diversité au Québec. Suite aux lectures réalisées en amont (Bouthillier, 2002; Germain 2004a, 2005, 2008, 2010a, 2010b, 2011; Labelle 2004, 2007b, 2007b; Ledoyen, 2006; Meintel, 2000, 2012), nous

constatons que l'expression de l'appartenance religieuse⁶ est un élément important dans le processus d'intégration des immigrants. D'ailleurs, selon la sociologue Danielle Gélinas, les nouveaux arrivants semblent se regrouper davantage selon leur affiliation religieuse que selon leurs affinités culturelles : « Cette réalité soulève certaines interrogations quant au rôle joué par les groupes religieux en tant qu'espace de cohabitation interculturelle, de sociabilité et d'intégration pour les nouveaux arrivants » (Gélinas, 2012, p.42). Ces réflexions nous portent à croire que la communauté religieuse constitue un des premiers réseaux sociaux que l'immigrant développera lors de son arrivée au pays. C'est au contact de ses membres qu'il trouvera une forme de soutien moral et économique qui lui permettra de mieux s'adapter à sa nouvelle réalité et à sa nouvelle société (Gélinas, 2012). Ces groupes religieux offrent un encadrement qui gère les rapports avec la société environnante et devient un intermédiaire puissant et privilégié entre l'immigrant et la société d'accueil (Meintel, 2012).

En somme, nous constatons que le processus d'intégration des immigrants au Québec a été étudié sous plusieurs angles. Il semble y avoir un consensus chez les auteurs abordés concernant l'importance que revêt la dimension sociale de la religion pour les nouveaux arrivants. Les questionnements entourant l'affirmation publique de l'appartenance religieuse étant particulièrement fréquents au Québec, il nous semble pertinent de nous intéresser à cet aspect.

Annick Germain, professeure-chercheure titulaire spécialisée en sociologie urbaine et immigration à l'INRS - Urbanisation Culture Société, s'intéresse aux questions entourant les dynamiques sociales urbaines dans les quartiers et les espaces publics, particulièrement sous l'angle de l'immigration et de l'ethnicité. Ses publications portent sur Montréal, le cosmopolitisme, la cohabitation dans les quartiers

⁶ Par « expression de l'appartenance religieuse », nous entendons toutes les pratiques, revendications, positionnements et signes visibles prescrits ou justifiés par une appartenance religieuse.

multiethniques et la gestion municipale de la diversité, y compris religieuse.⁷ Un pan important de ses recherches porte sur les difficultés que doivent surmonter les organismes communautaires impliqués dans des quartiers multiculturels de Montréal. Comme nous l'avons mentionné précédemment, plus de soixante organismes œuvrent, en collaboration avec le MIDI, à l'accueil et à l'encadrement des nouveaux arrivants. Ces établissements de première ligne sont fréquentés par les immigrants cherchant un appui dans leurs démarches d'intégration.

La participation communautaire demeure une voie privilégiée d'accès à la connaissance sociale et permet de tisser des liens solides avec sa communauté d'origine. Il faut également ajouter qu'elle permet de redéfinir le contenu du processus d'intégration [...] et d'en évaluer la pertinence. (Simard et Pagé, 2009, p.21)

Les recherches d'Annick Germain ont démontré que les intervenants communautaires ne semblent se questionner que très peu souvent sur leur propre manière de faire. Germain note qu'il y a une grande incompréhension de la part des intervenants en ce qui concerne la logique d'action des immigrants. Les intervenants ne se « posent pas de questions sur leurs propres (in)compétences culturelles ; au contraire, ils soulignent abondamment le manque d'intérêt des immigrants pour la culture québécoise, en commençant par leurs mœurs “déroutantes” » (Germain, 2010, p.216).

À la lecture de cette enquête, nous avons réalisé que le milieu communautaire semble n'avoir été que très rarement ciblé par les chercheurs en sciences des religions. En réalité, très peu d'études ont été réalisées dans ce milieu. De plus, l'idée de travailler auprès des intervenants au lieu de travailler directement auprès des nouveaux arrivants nous était rassurante. Nous avons déjà tenté de travailler directement auprès

⁷ CEETUM : Centre d'études ethniques des universités de Montréal. Membre régulier. [s. d]. *Annick Germain Ph. D.* Récupéré de <https://www.ceetum.umontreal.ca/fr/membres/reguliers/fiche/annick.germain/>

des nouveaux arrivants et, malgré un accueil des plus chaleureux, nous éprouvions un certain malaise à poser des questions très personnelles aux répondants. Pour ces raisons, il nous apparaît intéressant et stimulant de nous intéresser aux interactions entre les immigrants et les intervenants en ce qui a trait à la question religieuse.

La question et les objectifs de recherche

La question générale que nous nous posons est donc la suivante :

- Dans les organismes communautaires montréalais, la religion est-elle considérée comme étant un facteur déterminant, tant dans les rapports entre les intervenants et les nouveaux arrivants que dans le processus d'intégration de ces derniers ?

Dans ce contexte, la question de recherche est la suivante :

- Les intervenants œuvrant au sein des organismes communautaires montréalais sélectionnés prennent-ils en compte le facteur religieux dans leurs services d'accompagnement à l'intégration des immigrants ?

De cette question de recherche et de cette question générale découlent ces sous-questions plus spécifiques :

- Selon les intervenants œuvrant au sein d'un organisme communautaire d'accueil, quels sont les impacts de la dimension religieuse sur le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants ?

Nous tenterons, par cette question, de voir si les intervenants considèrent que l'appartenance religieuse peut influencer le processus d'intégration des immigrants. En répertoriant ces différents impacts, nous pourrons dégager quelle

importance les intervenants accordent à la notion de religion dans leurs rapports avec les nouveaux arrivants.

- Les stratégies d'intervention développées par les intervenants en milieu communautaire d'accueil répondent-elles à un besoin de reconnaissance culturelle et religieuse exprimé ou ressenti par les nouveaux arrivants ?

Le besoin de reconnaissance (religieux et culturel) semble être un facteur déterminant dans la formation identitaire et dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Le but sera ici d'analyser les différentes stratégies d'intervention utilisées au sein des organismes communautaires choisis et de chercher à savoir si elles répondent à la quête de reconnaissance religieuse des immigrants (tel qu'avancé par Honneth et Taylor).

L'objectif général vise à identifier l'importance accordée au facteur religieux dans l'élaboration des stratégies d'intervention utilisées auprès d'une clientèle immigrante. Une enquête qualitative auprès des intervenants permettrait une meilleure connaissance du traitement de l'affirmation religieuse dans le milieu communautaire au Québec.

Malgré les lectures préliminaires, il nous semble difficile d'émettre une hypothèse sur l'importance accordée à la religion par les intervenants communautaires œuvrant auprès des immigrants. Puisque le milieu communautaire montréalais est très diversifié et que les nombreux quartiers dans lesquels les organismes œuvrent le sont tout autant, il serait risqué d'anticiper des réponses possibles aux questions soulevées. Toutefois, nous prévoyons d'emblée que la religion aura certainement un rôle à jouer dans les interactions entre les intervenants communautaires et les nouveaux arrivants. Nous nous lancerons donc ici dans une recherche empirico-inductive où l'accent sera mis sur les questions et sous-questions de recherche plutôt que sur une hypothèse de

départ.⁸ Le but sera de répondre à ces questions en élaborant une méthodologie expliquée subséquemment.

Division du travail

Le présent travail se divisera en quatre chapitres. Dans le premier chapitre sont exposés les volets conceptuels et théoriques à partir desquels seront analysés les résultats de notre étude. Le deuxième chapitre est consacré à l'élaboration du cadre méthodologique qui a structuré l'enquête de terrain et l'analyse des données recueillies. Les différents organismes communautaires sélectionnés seront présentés dans le troisième chapitre. Nous y dresserons également un bref historique de l'action communautaire au Québec. Finalement, le quatrième chapitre sera dédié à l'analyse et à la présentation des données issues des entretiens réalisés à l'automne 2015. Dans la conclusion, nous nous appliquerons à effectuer une rétrospective des questions principales ainsi que de la démarche de recherche et à faire un retour sur les principaux constats qui ont émergé des entrevues réalisées au sein des organismes communautaires à l'automne 2015. Nous exposerons finalement les limites de cette recherche ainsi que les pistes de réflexion soulevées par l'analyse des résultats.

⁸ « Pour certaines recherches, on n'est pas en mesure de proposer des hypothèses : on va interroger la façon dont le groupe social étudié se représente une question, ou se comporte dans certaines circonstances, sans avoir d'hypothèses de recherche spécifiques à vérifier. Dans un projet de recherche, vous devez indiquer si vous avez des hypothèses spécifiques à démontrer, ou si vous partez simplement d'une question pour laquelle vous cherchez des réponses, sans faire des suppositions sur ce que ces réponses pourraient être. » Rachad Antonius (2007). *Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse*. Récupéré le 15 mars 2015 de https://kayik.files.wordpress.com/2012/02/directives_projet_these.pdf

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Dans ce chapitre, nous exposerons les théories et définirons les concepts qui ont contribué à structurer cette recherche de terrain. La théorie de la transaction sociale (qui s'intéresse à la complexité de la dynamique et des affrontements qui se développent entre les humains évoluant dans la même société), celle de la sécularisation (qui étudie le processus par lequel le religieux perd progressivement sa pertinence et son influence sociale en occident) ainsi que la théorie de la reconnaissance (qui s'affaire à expliquer le besoin de reconnaissance ressenti par chaque individu) nous permettront d'analyser et de comprendre les données recueillies lors des entrevues réalisées avec les intervenants communautaires participants. Pour être en mesure de bien saisir le contexte dans lequel s'imbrique notre question de recherche, il nous faudra ensuite définir les concepts centraux (religion, immigrants, organisme communautaire et identité) qui la composent.

1.1 Cadre théorique

1.1.1 Théorie de la transaction sociale

Sur le plan théorique et conceptuel, cette recherche s'inspirera de la sociologie de la transaction sociale. Cette dernière nous semble effectivement pertinente dans l'analyse des données recueillies puisqu'elle nous permet de comprendre la dynamique qui s'exerce entre les différents groupes présents au sein d'une même société. La transaction sociale est :

[D]'abord un processus qui inclut de l'échange, au sens du don et du contre don, de la négociation pour parvenir à des compromis de

coexistence, mais sans présupposer la liberté et l'égalité des partenaires : la transaction peut passer par des phases de rapport de force et d'imposition. (Blanc, 2012)

Les relations entretenues entre les minorités et la majorité sont, comme nous l'avons mentionné précédemment, au cœur du processus d'intégration des nouveaux arrivants. Cette idée de négociation entre les forces en présence sera, à notre avis, inévitablement observée au sein des organismes communautaires montréalais.

[La transaction sociale] ne prétend pas que “tout se négocie”, mais elle permet d'analyser comment, sans le dire ouvertement, on négocie sur “ce qui n'est pas négociable” : l'existence de Dieu, le pouvoir de ceux, religieux ou non, qui s'opposent, chacun se prétendant son seul porte-parole légitime, *etc.* (Blanc, 2009, p.139)

La religion pourrait être qualifiée de « sujet sensible » puisqu'elle relève du domaine du « non-négociable ». Cette approche scientifique nous offre donc des outils nous permettant d'examiner la dynamique entre les intervenants sociaux et les nouveaux arrivants en ce qui a trait à l'enjeu fondamental qu'est la religion.

Se centrant sur la régulation des conflits, elle relève à la fois du marché et du jeu des valeurs [...], la *transaction sociale* est un processus qui comprend de l'échange et de la négociation, du rapport de force et de l'imposition. Elle suggère des négociations complexes, plus ou moins formelles, où les enjeux s'enchevêtrent et, en fonction d'un état de forces et de rationalités en présence ainsi que d'un environnement sociétal, débouche sur un compromis pratique. (Gibout, 2009, p.7).

Les négociations mèneront inévitablement les deux parties en présence à aborder des thèmes sensibles puisque les sujets de discussion sont porteurs de significations tant pour l'un que pour l'autre. La théorie de la transaction sociale nous invite également à voir au-delà des affrontements entre les différents acteurs sociaux. Elle nous permet d'identifier un deuxième niveau à ces échanges et de repérer les liens qui unissent les parties. Elle sera donc un bon outil conceptuel pour analyser les compromis établis dans les rapports entre les intervenants et les immigrants concernant le fait religieux.

« Le paradigme de la transaction attire [...] l'attention sur les dynamiques d'échanges engagées par la coexistence de groupes socialement et culturellement différenciés dans l'espace proche » (Germain 2005, p.296). Cette théorie semble s'appliquer parfaitement au contexte montréalais actuel où l'augmentation et la diversification de l'immigration amènent une diversité culturelle et religieuse de plus en plus importante. Ces changements sociaux présents au Québec peuvent être analysés par le truchement de ce paradigme puisque « la sociologie de la transaction sociale est faite pour étudier la société mouvante, faite d'équilibres instables » (Fusilier, 2008, p.18). Cette nouvelle réalité incite les gouvernements et plus particulièrement les organismes spécialisés dans l'accueil des nouveaux arrivants à repenser leur rapport avec leur clientèle. En ce sens, la théorie de la transaction sociale nous permettra d'analyser le rôle accordé au religieux dans des organismes communautaires qui œuvrent auprès d'une clientèle nouvellement établie au sein d'une société en pleine transformation.

1.1.2 Théorie de la sécularisation

La théorie de la sécularisation est utilisée en sociologie des religions pour expliquer et comprendre un phénomène observé au cours des dernières décennies : celui du déclin évident de l'influence de la religion (et de la théologie) des sphères sociale, intellectuelle, culturelle et juridique dans les pays occidentaux. Elle contient également des éléments intéressants permettant de comprendre le traitement de la religion dans l'espace public au Québec depuis la Révolution tranquille puisqu'elle s'intéresse au passage d'une culture religieuse, plus ou moins socialement englobante, à une croyance religieuse, où la religion s'est transformée en un sous-système culturel livré au choix privé et existentiel » (Baubérot, 2013, p. 36).

La théorie de la sécularisation (communément présentée en sociologie des religions

sous la forme d'un paradigme⁹) s'attarde plus particulièrement au processus par lequel le religieux perd progressivement sa pertinence et son influence sociale ainsi que sur les conséquences d'une telle situation.

Considéré comme séparé de l'Église, le monde devient autonome, développe sa propre légitimité. [...] Commencé à la fin du Moyen-Âge, ce processus s'impose à l'époque des Lumières. [...] Au plan culturel, cette évolution se caractérise essentiellement par une réorientation de la compréhension du monde, abandonnant un théocentrisme pour un anthropocentrisme (Kaufmann, 2014, p. 16).

Grâce au paradigme de la sécularisation, les sociologues des religions sont en mesure d'observer les transformations importantes (qui se font généralement sans affrontements majeurs), de rendre compte de la situation de la religion dans le monde moderne et de décrire l'évolution y ayant conduit.

Le concept de sécularisation a été largement utilisé en sociologie des religions et est même devenu, à une certaine époque, un des concepts centraux de la discipline. En effet, sans cesse confrontés aux observations récurrentes concernant « le déclin, l'érosion ou la disparition de son objet la religion », les sociologues de la religion ont rapidement et systématiquement tenté de comprendre et d'expliquer le sort de la religion dans les sociétés occidentales (Willaime, 2006).

La théorie de la sécularisation est intimement liée à l'arrivée de la modernité et à la montée de l'individualisme occidental. « C'est le processus même de la modernité qui, en distinguant les différentes sphères d'activité, a dès lors posé la question de ce qui revenait au religieux et de ce qui ne relevait pas de lui » (Willaime, 2006, p. 758).

Le phénomène de sécularisation est effectivement observable principalement dans les

⁹ Un paradigme peut se définir comme une conception théorique dominante ayant cours à une certaine époque dans une communauté scientifique. Il fonde les types d'explications envisageables et les types de faits à découvrir dans une science donnée. C'est une sorte de consensus théorique, un cadre conceptuel commun qui définit les problèmes et les méthodes légitimes pour un ensemble de chercheurs (Baubérot, 2013, p. 32).

sociétés occidentales. Il est, selon certains observateurs, intimement lié au catholicisme européen et nord-américain (Willaime, 2006).

La mondialisation de la recherche, en favorisant l'insertion de chercheurs de diverses cultures dans la discussion internationale, a contribué à questionner le paradigme de la sécularisation, les sociologues d'autres pays tendant à le percevoir comme un paradigme occidental lié à la façon dont se serait effectué, dans les pays marqués par le christianisme, le partage du politique et du religieux. Ce partage serait particulièrement lié, selon certains, à l'émergence des identités nationales des pays occidentaux. (Willaime, 2006, p. 771)

Dans les années 1950-1960, on croyait que l'avènement de cette modernité et de cette sécularisation occidentale marquerait non seulement la fin de l'influence de la religion dans la société mais également la disparition totale de cette dernière.

L'interprétation identifiant modernité et sortie de la religion – comme si, dans un jeu à somme nulle, plus de modernité signifiait obligatoirement moins de religion –, a pu d'autant plus prévaloir que, dans les sociétés européennes en tout cas, l'observation empirique de l'évolution des appartenances et des pratiques religieuses chrétiennes venait confirmer cette thèse. (Willaime, 2006, p. 755)

Cette idée, celle qu'une opposition entre religion et modernité était inévitable, fut rapidement remise en question par les chercheurs. D'ailleurs, Weber « invit[ait] d'emblée à ne pas opposer de façon simpliste rationalisation et religion, comme si l'extension de la première signifiait obligatoirement le déclin de la seconde » (Willaime, 2006, p.759). À travers ces différents questionnements, le paradigme de la sécularisation s'est grandement transformé dans les dernières décennies. Aujourd'hui, les sociologues s'entendent pour dire que le religieux, plutôt que de disparaître des sociétés occidentales, se transforme et se déplace de l'espace public vers l'espace privé.

Il y a bien un profond réaménagement du statut social et culturel de la religion dans les sociétés européennes, mais celui-ci n'est pas réductible à un effacement des pratiques religieuses. L'ultramodernité, ce n'est pas

moins de religieux, c'est du religieux autrement. Débarrassée de ses perspectives évolutionnistes et idéologiques, la sociologie des religions peut d'autant mieux s'atteler à l'analyse des formes diverses de reconfiguration des pratiques symboliques dans les sociétés européennes. (Willaime, 2006, p. 777)

Le paradigme de la sécularisation est en fait basée sur trois constats observables dans les sociétés occidentales modernes : la différenciation, la rationalisation et la mondanisation (Tschannen, 1992).

Tout d'abord, la différenciation se reconnaît par un mouvement de séparation de la vie sociale en deux sphères distinctes : religieuse et non-religieuse. Les conséquences de cette séparation sont observables dans la majorité des sociétés occidentales, y compris le Québec.

Les conséquences de la différenciation fonctionnelle des institutions et des activités sur la religion font que celle-ci n'est plus qu'une activité parmi d'autres et que les autres activités sociales (l'économie, l'éducation, la santé, la politique, etc.) se développent selon leur logique propre : elles ne sont plus encadrées ou enchâssées dans des représentations religieuses. Cela engendre une diversification des expériences de la vie entraînant elle-même une diversification des conceptions de la vie. (Willaime, 2006, p. 763)

Le premier résultat de cette différenciation fonctionnelle est celui que l'on appelle l'autonomisation. L'autonomisation s'observe par « une modification du rapport de force entre les sphères religieuses et non-religieuses. Le pouvoir de contrôle social de la religion diminue et le pouvoir des symboles religieux décline. L'ordre moral n'est plus dicté par des impératifs religieux » (Tschannen, 1992, p. 64). La seconde conséquence possible de la différenciation est la privatisation. Elle arrive lorsque la religion, qui n'est plus imposée socialement, se retire de la sphère publique pour se réfugier dans la sphère privée. C'est suite à ce recul que chaque individu construit son propre cosmos sacré en choisissant parmi les valeurs disponibles sur le marché

religieux. (Tschannen, 1992, p. 65) Le processus de généralisation, par lequel « des symboles, des valeurs, des normes, des modèles de comportement et d'interaction ou des types d'organisation ayant leur origine dans la sphère religieuse se diffusent dans la sphère séculière après s'être superficiellement débarrassé de leur caractère religieux » (Tschannen, 1992, p. 65) peut également être observé. Finalement, le principe de pluralisation apparaît lorsque l'uniformité culturelle n'est plus imposée par une autorité religieuse et qu'un déclin de la pratique religieuse est observable au sein de la population. Tschannen (1992) explique également que :

la généralisation et la privatisation sont des processus complémentaires résultant tous deux en une relocalisation de la religion dans la société moderne. : d'une part, elle trouve de nouvelles racines dans la sphère privée, d'autre part, elle s'étend aux sphères culturelles et politiques (Tschannen, 1992, p. 66)

La rationalisation, quant à elle, apparaît lorsque la sphère non-religieuse née du processus de différenciation se met à fonctionner selon des critères relationnels plutôt que religieux. Deux conséquences possibles peuvent découler de cette situation : la scientisation (où la religion en tant que forme de savoir est remplacée par la science) et la sociologisation (où l'ordre social n'est plus dicté par le hasard ou par la tradition mais est déterminée « scientifiquement »). La sociologie remplace la religion en ce qui a trait à la définition de l'ordre social (Tschannen, 1992). La scientisation et la sociologisation sont, selon Tschannen (1992), responsable de la remise en question et du possible effondrement de la vision du monde traditionnel occidental.

Finalement, la mondanisation s'installe lorsque la sphère religieuse née du processus de différenciation s'éloigne de plus en plus de ses intérêts propres pour se tourner vers des intérêts typiques de la sphère non-religieuse (Tschannen, 1992).

Puisque la laïcité est un terme abondamment utilisé dans les débats publics contemporains, il nous semble important de noter que le processus de laïcisation se

distingue du concept de sécularité au niveau de sa sphère d'influence.

[Le processus de laïcisation] concerne avant tout la place et le rôle social de la religion dans le champ institutionnel, la diversification et les mutations de ce champ en relation avec l'État et le politique. Dès lors, la laïcisation introduit dans le politique une mise à distance institutionnelle de la religion dans la régulation globale de la société. (Baubérot, 2013, p. 37)

La théorie de la sécularisation nous aide à mieux comprendre le contexte québécois. La religion catholique ayant peu à peu perdu son influence sur la société québécoise depuis la Révolution tranquille, il nous semble important d'intégrer les éléments du paradigme de la sécularisation dans l'analyse des propos des intervenants. Ces concepts nous permettront d'analyser en profondeur certains propos et certaines réactions des intervenants.

1.1.3 Théorie de la reconnaissance

En plus de la sociologie de la transaction sociale et de la théorie de la sécularisation, la théorie de la reconnaissance développée par Axel Honneth et appliquée au contexte canadien par Charles Taylor, nous permettra d'analyser les rapports entretenus avec la religion, et ce, tant par les intervenants que par les immigrants.

Axel Honneth, issu de l'école de Francfort et s'inscrivant dans la lignée de la théorie critique, tente d'expliquer par cette théorie les raisons des grands soulèvements populaires et des crises individuelles.

[La théorie de la reconnaissance] cherche à porter son attention sur les pratiques d'humiliation ou d'atteinte à la dignité par lesquelles les sujets se voient privés d'une forme légitime de reconnaissance sociale et donc aussi d'une condition décisive pour la formation de leur autonomie. (Honneth 2006, p.247)

Selon Honneth, chaque être humain poursuit une lutte constante pour la reconnaissance de sa personne et de son groupe dans l'univers social. Ces attentes de reconnaissance s'expriment selon deux axes : « celui qui se rapporte à la socialisation morale des sujets d'une part, et de l'autre, celui qui concerne l'intégration morale de la société » (Honneth 2004, p.133). La reconnaissance est donc un acte de confirmation par autrui des capacités et des qualités morales que se prêtent des individus ou des groupes ancrés dans un monde social particulier (Honneth, 1992).

La question de la reconnaissance consiste, de fait, à mettre fin aux inégalités en s'attardant à modifier les rapports sociaux qui produisent les conditions culturelles et sociétales de dénigrement et de stigmatisation des statuts et des identités, afin de réduire, voire d'éliminer, les dynamiques d'indifférence ou de mépris social. (Bellot et Rivard 2013, p.110)

En fait, « la disparition [des] relations de reconnaissance débouche sur des expériences de mépris et d'humiliation qui ne peuvent être sans conséquences pour la formation de l'identité de l'individu » (Honneth 2004, p.133). La théorie d'Axel Honneth repose sur trois sphères morales correspondant aux différentes formes de reconnaissance rencontrées dans nos sociétés modernes. Il est important de noter que ces sphères sont toutefois liées à une expérience historique particulière de la modernité occidentale et qu'elles ne se retrouvent pas implicitement dans tous les types de sociétés.

Premièrement, le principe de l'amour dans la sphère de l'intimité s'apparente à la reconnaissance relationnelle. Elle repose sur les liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint. Lorsque les besoins amoureux, familiaux ou amicaux sont comblés, l'être humain peut accéder à la confiance en soi. Deuxièmement, le principe de l'égalité dans la sphère des relations juridiques s'apparente au besoin de

reconnaissance légale. Chaque être humain doit avoir l'impression qu'il a les mêmes droits que les autres individus pour développer ainsi le sentiment de respect de soi. Ce respect permet à chacun de se reconnaître comme une personne autonome mais peut aussi, du même fait, donner lieu à des conflits d'inclusion et d'exclusion dans les sociétés. Troisièmement, le principe de solidarité dans la sphère de la collectivité s'apparente à la reconnaissance sociale. Pour que l'être humain puisse accéder au sentiment d'estime de soi, chacun doit pouvoir se considérer comme utile à la collectivité, en lui apportant sa contribution (Honneth, 2000, 2007, 2014).

Charles Taylor, quant à lui, est un philosophe canadien connu pour ses nombreux travaux sur l'identité multiple moderne. Issu d'une société où l'on prône le multiculturalisme, il s'est interrogé sur les conséquences que peut avoir un tel système sur l'identité et les besoins de reconnaissance de sa population. Dans son ouvrage « *Multiculturalism and the Politics of Recognition* », ses réflexions l'ont porté à se questionner sur les raisons pour lesquelles divers groupes (socioculturels, ethniques, religieux ou de genre) réclament de plus en plus fortement une reconnaissance publique de leur identité dans les sociétés occidentales.

La thèse est que notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres : une personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée, avilissante ou méprisante d'eux-mêmes. (Taylor, 1994, p.52)

Les ouvrages de Taylor appellent au respect des différences culturelles, des personnes ou des groupes qui les représentent et de la dignité de chacun. Toute personne ou tout groupe doit, dans un esprit d'égalité, obtenir la reconnaissance de ses différences par les autres, tout particulièrement par les membres de la culture majoritaire (Taylor, 1994).

Dans un contexte multiculturel, l'affirmation de l'appartenance religieuse et culturelle des groupes immigrants et minoritaires semble, pour plusieurs auteurs, être en lien direct avec cette lutte pour la reconnaissance. En effet, Gélinas (2012), Germain (2010, 2013) et Meintel (2000, 2012) ont mentionné l'importance de cette théorie dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Elles ont insisté sur la contribution des travaux d'Honneth et de Taylor dans la compréhension du comportement religieux des nouveaux arrivants.

Au final, cette théorie sera certainement utile dans l'analyse des résultats de l'enquête de terrain. En la mettant en relation avec les thèmes abordés par les participants à l'enquête qualitative, nous serons en mesure de voir si les stratégies d'intervention utilisées auprès des immigrants dans les organismes communautaires participants prennent en compte cette notion de reconnaissance religieuse et culturelle.

1.2 Cadre conceptuel

Pour être en mesure d'appliquer correctement les deux théories mentionnées précédemment et pour bien comprendre le contexte dans lequel s'imbrique notre question de recherche, il nous faudra maintenant définir les concepts centraux (religion, immigrants, organisme communautaire et identité) qui la composent.

1.2.1 Religion

Le terme religion étant au cœur même de notre problématique, il nous semble important de nous attarder à en établir une définition claire. Notre recherche étant structurée principalement par des théories sociologiques, nous nous inspirerons ici d'auteurs se situant dans le domaine de la sociologie des religions. Pour établir une

définition de la religion qui soit ajustée à notre sujet de recherche, nous résumerons les travaux de Jean-Paul Willaime, d'Yves Lambert et de Danielle Hervieu-Léger.

Tout d'abord, Jean-Paul Willaime explique :

Appréhender les religions comme cultures, c'est rendre justice au fait qu'au-delà des pratiques ou des non-pratiques, au-delà des implications très diverses des uns et des autres dans l'univers de représentations concerné, les religions sont des systèmes symboliques structurant des identités individuelles et collectives (Willaime, 2007, p.256).

La religion se crée donc grâce au lien social des croyants dans le temps (fondation, filiation et transmission) et dans l'espace (grâce aux diverses formes de solidarité et d'appartenance que génèrent les religions) (Willaime, 2007).

Pour sa part, Yves Lambert insiste sur le fait que :

[L]a religion est une organisation supposant, au fondement de la réalité empirique, l'existence d'une réalité supra-empirique avec laquelle il est possible de communiquer de manière à procurer une maîtrise et un accomplissement dépassant les limites de la réalité objective (Lambert, 1991, p.23)

La religion permet aux humains de se regrouper autour d'une vision commune de ce que devrait être la vie. Elle offre la possibilité de se rassembler au sein d'une communauté qui aide ses membres à cheminer dans la société. La religion a pour fonction de :

[C]réer une conception globale de la vie [...], d'aider à comprendre symboliquement ce qui était moins maîtrisable en vue d'un meilleur accomplissement [...], légitimer les normes et les valeurs présentées comme absolues [...], susciter des groupements spécifiques et fournir des moyens de légitimation ou de contestation méta-sociaux de l'ordre social. (Lambert, 1991, p.25)

Elle crée un univers de sens, de symboles et de rites qui ponctue la vie des gens et qui contribue à maintenir un réel équilibre social au sein du groupe.

Danièle Hervieu-Léger voit la religion comme étant « un dispositif idéologique, pratique et symbolique par lequel est constitué, entretenu, développé et contrôlé le sens individuel et collectif de l'appartenance à une lignée croyante particulière » (Hervieu-Léger, 2003, p.152). La tradition joue un rôle central dans sa conception de la religion. Sur ce point, un rapprochement avec la définition qu'en donne Willaime est envisageable. La lignée des membres d'une communauté spirituelle qui rassemble des croyants passés, présents et futurs permettrait donc de légitimer la croyance. Pour elle, la religion « est également un principe d'identification sociale : interne, parce qu'elle incorpore les croyants à une communauté donnée ; externe, parce qu'elle les sépare de ceux qui ne le sont pas » (Hervieu-Léger, 2003, p.153).

Les définitions apportées par ces trois auteurs nous permettent de construire les bases de ce que nous considérons, dans cette étude, comme étant l'appartenance religieuse. De Willaime, nous retiendrons que la religion est associée à la culture, à la transmission et à l'appartenance à un groupe de croyants ; de Lambert, les idées de symboles, de rites, de communication et de communauté ; d'Hervieu-Léger, l'importance de la tradition et du rôle d'identification sociale de la religion.

1.2.2 Immigrants

Nous expliquerons ici ce que représente le concept d'immigrant dans notre société. Il nous semble impératif de bien le définir pour être en mesure de mieux cerner et analyser notre objet de recherche. Pour comprendre le contexte social dans lequel s'inscrit la présente recherche, il est important de noter que l'immigration mondiale s'est radicalement transformée au cours des trente dernières années. Auparavant, la majorité des gens et des familles qui quittaient leur pays choisissaient un endroit pour

s'établir définitivement et pour y rebâtir leur vie. Aujourd'hui, les immigrants ne cherchent plus à s'ancrer à long terme dans les pays les plus stables et riches de la planète. Les parcours migratoires sont effectivement beaucoup plus mobiles et créent une nouvelle forme de nomadisme. Lors de notre étude, nous nous intéresserons à ces personnes migrantes partagées entre l'héritage du pays d'origine et l'influence du pays d'accueil (Mossièrè, 2012a). Cette période de transition pouvant être différente d'une communauté à l'autre, d'une famille à l'autre, voire d'un individu à l'autre, nous avons convenu de nous intéresser ici aux immigrants de première génération.

Le site internet de Statistique Canada indique que les immigrants sont des « personnes résidant au Canada qui sont nées hors du pays, à l'exclusion des travailleurs étrangers temporaires, des citoyens canadiens nés à l'étranger et des détenteurs d'un visa d'étudiant ou de travail »¹⁰. Cette définition ne semble présenter que les aspects techniques et administratifs de ce concept qui nous apparaît beaucoup plus large. Une grande proportion des immigrants s'établit aujourd'hui dans des villes et des pays temporairement, le temps de se forger une expérience supplémentaire et de créer de nouvelles opportunités (Dumas et Bélair-Bonnet, 2010).

Ces nouveaux paramètres nous portent à croire que la clientèle immigrante fréquentant les organismes communautaires d'accueil sera hétérogène et aura sans doute des parcours migratoires différents. Certains auront l'ambition de s'établir au Québec pour y rester, d'autres auront le désir de continuer leur migration vers d'autres provinces, voire d'autres pays. Cette dimension sera à prendre en compte dans le choix de notre échantillon et dans l'analyse des résultats de la présente recherche.

¹⁰ Statistique Canada. *Définition du mot Immigrant*. (2010). Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/def/immigrant-fra.htm>

1.2.3 Organisme communautaire

Le concept d'organisme communautaire est défini comme suit par La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) :

Les organismes communautaires autonomes mettent de l'avant que le contexte économique, politique, social et culturel dans lequel les gens vivent constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être. Ils cherchent donc à intervenir directement sur ces aspects ainsi que sur les facteurs qui les déterminent afin de répondre globalement aux besoins des personnes¹¹.

Les organismes d'action communautaire doivent répondre à quatre critères : être un organisme à but non lucratif, être enracinés dans la communauté, entretenir une vie associative et démocratique et être libres de déterminer leur mission, leurs approches, leurs pratiques et leurs orientations. Quatre critères complémentaires doivent être ajoutés pour les organismes qualifiés d'action communautaire autonome. L'organisme doit tout d'abord avoir été formé de l'initiative de gens de la communauté. Il doit ensuite poursuivre une mission sociale originale. L'organisme doit également favoriser la transformation sociale. Finalement, il doit être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public et offrir des approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée par l'organisme¹². L'article 334 de la Loi sur la santé et les services sociaux stipule que le gouvernement :

Entend par « organisme communautaire » une personne morale constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives dont les affaires sont administrées par un conseil d'administration composé majoritairement d'utilisateurs des services de l'organisme ou de membres de la communauté qu'il dessert et dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux.¹³

¹¹ Selon la coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). [s. d]. *Action communautaire autonome*. Récupéré le 6 mai 2016 de <http://www.ctroc.org/encore-une-page/nouvelle-page>

¹² *Ibid*

¹³ Publications Québec. (2017). *Loi sur la santé et les services sociaux du Québec*. Récupéré le 3 février 2017 de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.2>

Ces organismes sont libres de choisir leur orientation, leur approche et leurs politiques. Ils sont centrés sur le concept d'organisation communautaire décrit comme une « intervention planifiée de changement social dans, pour et avec les communautés locales afin de s'attaquer [aux] inégalités, à [la] concentration du pouvoir et [aux] discriminations » (Bourque *et al.* 2007, p.430). L'organisation communautaire tire son fondement de l'idée que tous les problèmes sociaux sont de nature collective et ne peuvent être résolus que par des solutions collectives.

Les critères de sélection des organismes communautaires auprès desquels nous effectuerons notre enquête seront tirés, en partie, de ces définitions. Les organismes choisis devront être autonomes, ancrés au sein des communautés locales et touchant aux besoins sociaux, culturels et économiques des nouveaux arrivants.

1.2.4 Identité

Pour Jean Baechler (2011), l'identité est composée de trois niveaux de réalité : le niveau humain (comme appartenant à une espèce vivante distincte), le niveau culturel (comme faisant partie d'un cercle social et culturel distinct) et le niveau idiosyncrasique (comme étant unique au sein de son espèce et de son cercle) (Baecher, 2011). Il est cependant important de noter que l'identité ne se forme pas de la simple juxtaposition de ces différents niveaux de réalité. Elle se crée en effet par « la gestion libre, finalisée, rationnelle, faillible, par l'individu de ses dotations naturelles et de ses héritages culturels » (Baecher, 2011, p.90).

Nous avons noté, au fil de nos lectures, que l'identité est un concept complexe, multiple et toujours en mouvement. Elle s'inscrit dans un large processus de formation de l'être humain qui n'atteint jamais sa finalité, qui est sans cesse en changement et en redéfinition. L'identité se crée progressivement selon les choix que

l'on fait, les actions que l'on pose ou les groupes auxquels on décide d'appartenir (Meintel, 2000). Elle est en réalité un concept relationnel qui ne se développe pas uniquement en dialoguant avec soi, mais aussi, et en grande partie, en étant en dialogue avec les autres (Taylor, 1992).

L'identité se décline donc de plusieurs manières toutes plus différentes les unes que les autres. Les jeunes immigrants auront particulièrement tendance à développer une identité multiple puisqu'ils ne se sentent ni tout à fait Québécois, ni tout à fait Canadiens, ni tout à fait de leur culture et de leur religion d'origine (Mossière, 2012). La construction identitaire d'un individu migrant doit également se penser en prenant en compte ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté culturelle (Eid dans Germain, 2004). Au chapitre précédent, nous avons mentionné que les communautés et les individus s'installant dans un pays d'accueil donné seront souvent victimes de discrimination causée par des conceptions stéréotypées. Ces idées préconçues associées aux divers groupes immigrants seront parfois véhiculées au sein de la majorité. Elles auront un impact important sur leur processus d'intégration et de formation identitaire des individus. Comme l'explique Rivas :

[L]e phénomène de l'exclusion sociale doit être compris comme le produit d'un mouvement de déconstruction et de déculturation de l'identité, par lequel les sujets perdent leurs attributs et leurs prérogatives pour accéder aux espaces sociaux et aux services publics. On est ainsi en présence d'un processus de dépossession des capacités personnelles et sociales expliquant une dépendance institutionnelle. (Rivas et Bidart, 2000, p.253)

Ce phénomène a une incidence sur la formation de l'identité des immigrants en contact avec leur nouvel environnement social. Ces situations de discrimination incitent les individus à faire un choix entre les nombreuses facettes de leur identité. Ils décideront d'en privilégier une plutôt qu'une autre, en réaction aux situations auxquelles ils sont exposés (Mossière, 2012). Le choix d'exprimer ou non l'aspect

identitaire lié à l'appartenance religieuse peut sans contredit être influencé par ces expériences.

Nous réalisons donc qu'il est aujourd'hui impératif de prendre conscience de cette grande diversité au sein des différents groupes culturels et religieux. Elle est un point central dans la compréhension du contexte dans lequel évoluent les immigrants. Cette connaissance de la complexité du concept d'identité nous aidera à mieux analyser les raisons qui poussent les nouveaux arrivants à accorder ou non de l'importance à la religion dans leur processus d'intégration.

Les cadres conceptuel et théorique de cette recherche de terrain se situent principalement dans une perspective sociologique. Les théories de la transaction sociale, de la sécularisation et de la reconnaissance jumelées aux concepts de religion, d'immigrants, d'organisme communautaire et d'identité nous permettent d'établir des bases solides autour desquelles construire notre cadre méthodologique. Pour être en mesure de répondre le plus précisément possible à notre question de recherche, nous considérons que ce cadre méthodologique doit également s'inspirer du domaine de la sociologie et s'inscrire dans le champ des méthodes qualitatives.

CHAPITRE II

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous exposerons le cadre méthodologique au sein duquel s'est déployée l'enquête de terrain. Tout d'abord, nous présenterons l'approche socioconstructiviste sélectionnée, celle du récit de pratique. Ensuite, nous documenterons les techniques de cueillette et d'analyse de données utilisées.

2.1 Approche : Récit de pratique

Sur le plan méthodologique, cette recherche de type qualitatif exploratoire s'inscrit dans une démarche socioconstructiviste puisqu'elle met l'accent sur le rôle des échanges sociaux entre les individus dans la construction des savoirs. L'objectif de cette recherche de terrain est de noter l'importance accordée à la notion de religion, tant dans les interactions entre les intervenants et les nouveaux arrivants que dans le processus d'intégration de ces derniers. Pour ce faire, nous avons réalisé diverses entrevues avec des intervenants communautaires œuvrant au sein d'organismes associatifs de la région montréalaise.

L'approche méthodologique privilégiée au cours de cette étude est le récit de pratique. Ce dernier s'ancre dans le vaste champ des récits de vie qui est défini par Jean-Louis Le Grand comme étant « l'expression générique où une personne raconte sa vie ou un fragment de sa vie à un ou plusieurs interlocuteurs » (Le Grand 1989, dans Burrick 2010, p.9). Le récit de pratique oriente son attention plus particulièrement vers les questions relatives à l'expérience professionnelle des individus. Le récit de pratique peut effectivement

[c]onstituer un instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques, à condition de l'orienter vers la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquels elles se sont inscrites. Cela revient à orienter les récits de vie vers la forme que nous avons proposé de nommer récits de pratique. (Bertaux, 2010, p.23)

Il est toutefois important de noter que l'utilisation des récits de pratique ne vise pas seulement la description des gestes et des stratégies utilisées en milieu de travail. En effet, les récits de pratique « [...] visent à donner la parole aux personnes concernées pour qu'elles puissent raconter leurs propres vécus, trouver un sens, faire connaître leur point de vue » (Coulon, 2000, Bertaux, 1980, Rappaport, 1987, cités dans Rhéaume, 2008, p.71). Cette perspective en est une qui considère l'acteur comme étant pleinement compétent et « qui reconnaît la pertinence de ses savoirs pratiques développés grâce à la réflexivité qu'il engage au quotidien » (Guignon et Morissette, 2007, p.27).

L'intérêt de cette approche méthodologique, si elle était appliquée à une étude à grande échelle, serait de dresser un portrait global des pratiques dans une discipline donnée. Dans ce sens, elle est fréquemment utilisée dans les champs de recherche axés sur la pédagogie (Veith, 2004). Pour l'enquête qui nous intéresse, les récits récoltés, une fois croisés entre eux, nous permettront d'acquérir une meilleure compréhension de la dynamique qui s'exerce entre les intervenants communautaires et leur clientèle immigrante dans les organismes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants choisis.

Il ne sera toutefois pas question ici de tirer des conclusions générales à propos de l'importance accordée à la religion au sein des organismes communautaires montréalais, mais plutôt de décrire et d'analyser les expériences de pratique des intervenants rencontrés et de dégager un profil d'intervention pour chacun. Nous sommes conscients que les participants à cette étude ont assurément des visions différentes de ce que peut apporter la religion dans la vie des nouveaux arrivants et

cette subjectivité sera soulignée lors de l'analyse des résultats. Plus qu'une approche théorique, le récit de pratique constitue, selon nous, une méthode pertinente nous offrant les outils nécessaires pour cerner le rôle de la religion dans les interactions entre les intervenants et les nouveaux arrivants ainsi que dans le processus d'intégration de ces derniers.

2.2 Techniques de cueillette des données

2.2.1 Sélection de l'échantillon

Notre échantillon est composé d'intervenants en milieu communautaire travaillant au sein d'organismes œuvrant auprès des nouveaux arrivants. La sélection de ces organismes s'est effectuée selon plusieurs critères établis à la suite des lectures préparatoires à l'enquête de terrain.

- Ils devaient tous être des organismes d'accueil de première ligne associés au MIDI (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion)
- Ils devaient tous offrir des services d'accompagnement, de francisation et d'aide à l'emploi à une clientèle immigrante de première génération.
- Ils devaient œuvrer dans des quartiers (arrondissements) différents de la métropole.

Lors de la présélection des organismes qui a eu lieu au printemps 2015, ces critères nous ont permis de cerner huit établissements communautaires œuvrant dans différents arrondissements de la métropole. L'étape du recrutement des intervenants et des organismes avait été envisagée avec beaucoup d'optimisme et nous étions convaincues que les acteurs communautaires répondraient positivement et en grand nombre à notre invitation. Cependant, la réalité du terrain a été tout autre et notre protocole de recherche a nécessité quelques ajustements.

Ainsi, pour recruter nos participants, nous avons d'abord, au mois de mai 2015, envoyé par la poste une lettre officielle d'invitation aux directeurs/directrices des différents organismes expliquant brièvement l'objectif de la recherche et les implications les plus importantes qui en découlaient.¹⁴ Suivant l'envoi des invitations, une relance par courriel a été effectuée au mois de juillet 2015. À la fin de l'été 2015, un seul organisme avait répondu positivement à notre demande de participation. Nous avons finalement fait un suivi téléphonique personnalisé pour solliciter l'aide des sept organismes restés muets.

Au final, seulement trois des huit organismes contactés ont accepté de participer à notre enquête de terrain. Peut-être considéraient-ils la religion comme étant un sujet trop délicat ? Peut-être manquaient-ils de temps et d'effectifs ? Toutefois, les organismes participants nous ont accordé plusieurs plages horaires pour permettre aux intervenants communautaires œuvrant au sein des différentes équipes de répondre à nos questions. Un quatrième organisme (au sein duquel nous n'avons rencontré qu'un seul intervenant) nous fut référé par un intervenant, quelques semaines après le début de notre enquête. Cet organisme, malgré qu'il ne répondait pas aux critères préalablement établis, nous offrait une perspective nouvelle et nous permettait de porter un regard plus large sur notre question de recherche. Comme cet organisme œuvre auprès d'une clientèle immigrante tout en ayant une mission différente des autres (services offerts aux parents exclusivement), il nous a semblé tout de même intéressant d'entrer en contact avec les intervenants y travaillant.

Nous avons donc, au cours de cette étude, rencontré, sur une base volontaire et sans compensation financière 11 intervenants travaillant dans ces organismes communautaires axés sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Dans un souci de transparence, le consentement libre et éclairé de chaque participant fut

¹⁴ Voir Annexe A : Lettre d'invitation envoyée aux organismes communautaires sélectionnés.

demandé avant leur participation à la recherche. Une lettre à cet effet a été signée par chaque intervenant au début des différentes rencontres¹⁵.

Le choix de travailler avec les intervenants plutôt qu'avec les nouveaux arrivants en est un personnel. Tout d'abord, nous avons réalisé au cours de la recherche préliminaire, que le milieu communautaire a été très peu étudié en lien avec la religion au Québec. Cette avenue avait donc une pertinence académique certaine. De plus, l'idée de travailler avec des intervenants nous était rassurante. Nous avons déjà réalisé une étude de terrain auprès des nouveaux arrivants et, malgré leur accueil chaleureux, nous ressentions un malaise à les questionner sur un sujet aussi personnel que la religion. Nous nous sentions donc plus à l'aise d'interviewer des travailleurs et d'obtenir leur point de vue sur le rôle que devait ou pouvait prendre la religion dans leur pratique quotidienne. Il est également à noter que, pour garantir la confidentialité des participants, le masculin a été utilisé tout au long de l'analyse des résultats de recherche. Le but de cette recherche de terrain étant de mesurer la place qu'occupe la religion dans les organismes communautaires spécialisés dans l'accueil des nouveaux arrivants, nous n'avons pas fait de différence de genre dans l'interprétation des données.

2.2.2 Entrevue semi-dirigée

Pour les fins de cette enquête, l'entrevue individuelle comme instrument de collecte de données fut privilégiée. Une seule entrevue s'est déroulée en groupe, et ce, à la demande des participants. Pour les besoins de cette recherche, nous avons opté pour des entrevues semi-dirigées, ce qui permettait aux intervenants d'expliquer en profondeur leurs expériences au sein de l'organisme. Cette méthode s'inscrit dans une démarche reconstructive puisqu'elle « vise à produire des données servant à

¹⁵ Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique à la recherche de l'UQAM (FSH). Voir Annexe B : Certification d'approbation éthique et Annexe C : Formulaire de consentement.

reconstruire les évènements et les points de vue des acteurs à partir de la subjectivité des informateurs, y compris celle du chercheur» (Paquette, 2005). Grâce aux recherches préparatoires, nous avons été en mesure d'élaborer une grille d'entretien qui nous a permis d'aborder les aspects généraux relatifs à notre investigation. Puisque le but était de laisser une grande place au récit de pratique dans le discours, cette grille d'entrevue est restée flexible d'une rencontre à l'autre.¹⁶ En effet, l'entrevue semi-dirigée répond à ce critère de flexibilité puisqu'elle « tend à faciliter la libre expression de l'acteur, tout en permettant au chercheur de cadrer le discours dans la perspective de la recherche ; de plus, [elle] serait susceptible de minimiser l'influence exercée par le chercheur et ses questions » (Guignon et Morrissette, 2007, p.28). Par contre, nous avons tenté de garder un fil conducteur entre les entrevues en sélectionnant quelques questions clés qui devaient être posées à chaque participant. Les répondants devaient également remplir un formulaire de présentation dans lequel ils déclinaient leurs parcours scolaire et professionnel ainsi que le nombre d'années d'expérience auprès d'une clientèle immigrante.¹⁷ Enfin, en complément à ces entrevues et à ce formulaire, nous avons effectué une recherche documentaire approfondie sur les organismes sélectionnés, ce qui nous a permis d'avoir une meilleure idée du type de clientèle auprès de laquelle œuvrent les participants. Cette démarche nous a semblé cruciale pour être en mesure de placer les propos des intervenants dans leur contexte socioculturel lors de l'analyse des données.

Les entrevues ont eu lieu à l'automne 2015 et chacune a duré entre quarante-cinq minutes et une heure. Elles se sont déroulées sur les lieux de travail des intervenants avec la collaboration des directeurs/directrices des établissements. Toutes les entrevues ont été enregistrées et ont ensuite été transférées dans un ordinateur protégé par un mot de passe. Elles ont finalement été retranscrites sous la forme d'un *verbatim* pour nous permettre de les analyser plus facilement et efficacement.

¹⁶ Voir Annexe D : Grille d'entretien.

¹⁷ Voir Annexe E : Formulaire de présentation.

2.3 Méthode d'analyse et d'interprétation

Pour les besoins de cette recherche, nous avons convenu d'utiliser la méthode de l'analyse de contenu pour interpréter les données recueillies. Cette dernière s'inscrit dans le champ des méthodes qualitatives en sciences humaines.

Une méthode qualitative est une succession codifiée de processus de travail intellectuel proprement humain (comparaison, induction, généralisation, recherche de forme, invention de sens). Ce travail se fait dans le but d'explicitier, en compréhension, à l'aide de concepts induits de l'observation, la structure intime et le fonctionnement interne d'un phénomène social. (Mucchielli, 2007, p.22)

Plus précisément, l'analyse de contenu consiste à rechercher et à faire l'inventaire des informations contenues dans un document ou un discours pour en dégager le sens (Paillé et Mucchielli, 2003). Paillé la décrit comme étant « une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène » (Paillé 1996, cité dans Paillé et Mucchielli 2003, p.5). Le chercheur se retrouve alors au centre de la recherche puisqu'il devient l'instrument principal de recueil et de traitement des données (Mucchielli, 2007). Il est donc important de mettre en œuvre des procédures techniques précises pour permettre au chercheur de se distancer le plus possible de son sujet de recherche. « Seule l'utilisation de méthodes construites et stables permet en effet au chercheur d'élaborer une interprétation qui ne prend pas pour repères ses propres valeurs et représentations » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006, p.201).

Dans un premier temps, pour analyser les données recueillies pendant l'étude de terrain, nous avons utilisé les transcriptions intégrales des entrevues pour dégager les grands thèmes abordés par les intervenants. Le but de la présente investigation étant de connaître l'expérience vécue par les intervenants communautaires œuvrant dans des organismes communautaires d'accueil et d'intégration de la région de Montréal, il

est important de rester fidèle aux propos tenus par ces derniers. Nous nous appliquerons donc à effectuer une analyse de contenu thématique qui « consiste à repérer les noyaux de sens qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi » (Bardin, 2013, p.137). Cette méthode s'inspire du modèle d'analyse dit « ouvert » de René L'Écuyer (1987) puisqu'elle est construite autour des catégories qui sont créées à partir du contenu des entrevues.

Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus (Paillé et Mucchielli, 2003, p.124).

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une analyse de ces thèmes pour dégager les idées importantes qui ont servi à répondre à nos questions et, ainsi, atteindre notre objectif de recherche. Un thème est « une unité de signification qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères relatifs à la théorie qui guide la lecture » (Bardin, 2013, p.136). Ces thèmes doivent, pour être considérés comme pertinents, répondre à cinq critères précis identifiés par Bardin (2013, pp.153-154).

- Ils doivent être construits de telle sorte qu'un élément ne puisse pas être classé dans plus d'une catégorie.
- Ils doivent être homogènes.
- Ils doivent être adaptés au matériel d'analyse choisi et appartenir au cadre théorique choisi.
- Ils doivent être objectifs et les variables traitées doivent rester fidèles d'une catégorie à une autre.

- Ils doivent être productifs, c'est-à-dire qu'ils doivent apporter des résultats riches en hypothèses nouvelles et en données fiables.

Ces thèmes ont été obtenus en utilisant la procédure du « tas », qui consiste à créer des catégories à partir de la classification progressive des éléments analysés (par opposition à la procédure de la boîte qui consiste à répartir les éléments dans des catégories préétablies) (Bardin, 2013, p.152). Cette analyse s'est donc effectuée par la comparaison des différentes entrevues les unes avec les autres, mais aussi par l'application du cadre théorique (théorie de la transaction sociale et théorie de la reconnaissance) sur les grands thèmes dégagés. Tout au long de l'analyse, nous sommes restés alerte et nous avons adapté les catégories selon ce qui nous semblait pertinent pour répondre à notre question de recherche. Ainsi, la méthode d'analyse de contenu nous a permis de dégager les grands thèmes présents dans les entrevues réalisées auprès des intervenants communautaires et d'apporter quelques éléments de réponse à notre question principale et à nos sous-questions de recherche.

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SÉLECTIONNÉS

Dans le présent chapitre, nous traiterons du développement de l'action communautaire au Québec. Comme notre recherche de terrain s'est déroulée dans ce milieu particulier, il nous semble pertinent de le décrire et d'en présenter un bref historique. Nous exposerons tout d'abord les conditions dans lesquelles se sont développées les actions citoyennes au cours des cinquante dernières années. Après avoir situé les grandes étapes de l'évolution des organismes communautaires et du travail social au sein de la société québécoise, nous présenterons les différents organismes communautaires avec lesquels nous avons collaboré au cours de notre recherche.

3.1 Les organismes communautaires autonomes au Québec

Au Québec, pour être qualifié « d'action communautaire », un organisme doit répondre à plusieurs critères précis. Ces derniers furent élaborés en 1996 dans le cadre de la première rencontre nationale du mouvement d'action communautaire autonome et cristallisés lors de l'adoption, en 2001, de la politique gouvernementale : *l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.¹⁸

Tout d'abord, l'organisation doit être à but non lucratif et se doit d'être enracinée dans la société québécoise. De plus, elle a le devoir d'entretenir une vie associative et démocratique au sein de la communauté ou du quartier dans lequel elle évolue. Elle

¹⁸ Travail, emploi et solidarité sociale. Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). (2016) *Politique gouvernementale sur l'action communautaire*. Récupéré le 6 mai 2016 de <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>.

doit aussi être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations. Quatre critères complémentaires s'ajoutent à ceux précédemment mentionnés pour qu'un organisme communautaire soit qualifié d'« autonome ». Il doit avoir été formé suivant l'initiative de gens de la communauté. Il doit également poursuivre une mission sociale originale et cette dernière doit favoriser la transformation sociale. De plus, l'organisme doit être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public et offrir des approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée par ce dernier.¹⁹ Cette définition officielle est aujourd'hui utilisée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour la gestion du Fonds d'aide à l'action communautaire.²⁰

Cette action communautaire québécoise s'est développée et s'est adaptée graduellement au cours des cinquante dernières années pour devenir un élément essentiel dans le fonctionnement de la société québécoise.

3.2 Historique des organismes communautaires autonomes au Québec depuis les années 1960

Pour mieux comprendre cette importante implication des organismes communautaires au sein de la société québécoise, il nous semble impératif de s'appliquer à dresser un bref historique de leur évolution dans la province. De prime abord, il est intéressant de noter que les auteurs consultés (Deslauriers, Favreau, Germain, Lamoureux,

¹⁹ Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). [s. d]. *Action communautaire autonome*. <http://www.ctroc.org/encore-une-page/nouvelle-page> ainsi que le réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). [s. d] *L'action communautaire autonome* <http://www.rq-aca.org/informations/laca/>. Récupérés le 6 mai 2016.

²⁰ Subventions octroyées aux organismes communautaires autonomes par le gouvernement du Québec par le biais de la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.

Lavoie, Mayer, Morin et Sénécal) affirment que l'évolution des organismes communautaires au Québec s'est faite de connivence avec l'effervescence de la Révolution tranquille. C'est donc dans les années 1960 que commence à apparaître le concept d'organisme communautaire. Ces observateurs expliquent que le développement des organismes communautaires contemporains peut se décliner en quatre phases : les comités de citoyens, les groupes populaires, la naissance du partenariat, la consolidation du partenariat. Jean-Pierre Deslauriers, quant à lui, ajoute une cinquième phase à cette liste : l'apparition de l'action communautaire autonome au cours des années 2000.

3.2.1 Les comités de citoyens

Dans le Québec des années 1960, l'Église se sépare graduellement de l'État et se retire de plus en plus de l'espace public. Cette laïcisation de la province ouvre la voie aux organismes communautaires et aux comités de citoyens qui reprennent peu à peu, et en partie, le flambeau délaissé par les communautés religieuses (Lamoureux *et al.*, 2000).

Ces comités de citoyens sont en fait le symbole d'une nouvelle idéologie communautaire basée sur la participation citoyenne. Tant en milieu urbain que rural, leurs activités se sont déployées majoritairement dans les quartiers ouvriers et dans les régions défavorisées du Québec. En effet, ces comités s'intéressent particulièrement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et à l'augmentation des services collectifs. Ces derniers exigent d'être consultés par l'État et de participer plus activement aux prises de décisions au sein de la société québécoise. Les actions qu'ils effectueront dans leur communauté auront pour effet d'accentuer la séparation entre les organisations religieuses de charité et les organisations citoyennes de plus en plus nombreuses dans la province. Ce mouvement communautaire va se répandre rapidement dans la province, ce qui

permet l'émergence de nouveaux métiers jusqu'alors assimilés à l'Église.

L'émergence de comités de citoyens est concomitante à la naissance d'un nouveau métier du « social », l'organisation communautaire, métier qui s'intègre alors au travail social en tant que discipline (enseignée dans les collèges professionnels et les universités) et en tant que profession. [...] Avec les années 1960, le travail social se professionnalise : d'ancien métier plus ou moins artisanal (voire vocationnel), il devient partie intégrante du service public (d'où l'accent sur la compétence plus que sur le dévouement). Avec la percée de l'organisation communautaire en son sein, le travail social québécois élargira ses horizons à d'autres formes d'intervention que la seule relation d'aide. (Favreau, 2000, p. 30)

Notons toutefois que cette émergence du communautaire ne s'est pas faite sans une réelle tension entre les groupes en présence. Il y a eu tout d'abord des tensions entre deux modes d'intervention que sont le travail social avec les personnes et celui auprès des groupes et des communautés. Ensuite, les tensions entre le travail social qui s'exerce dans le cadre d'un service public et celui qui s'exerce dans un milieu communautaire et, finalement, la tension entre deux fonctions du travail social : l'intervention d'urgence et la prévention sociale (projets de reconstruction, de reconnaissance et d'organisation de communautés) (Favreau, 2000). Ces tensions ressenties au sein des différentes sphères du travail communautaire et social s'exacerberont au cours de la décennie suivante.

3.2.2 Les groupes populaires

Les années 1970 marquent l'arrivée des groupes populaires qui s'appliquent à deux tâches importantes : la mise en place de services et l'action politique. Au cours de cette décennie, le travail social devra composer avec sa première réelle crise identitaire.

En effet, de nouveaux et jeunes intervenants sociaux, situés à la périphérie du travail social traditionnel, commencent à le contester [...] Contesté de l'intérieur par cette minorité, le travail social l'est aussi de l'extérieur, et de façon assez virulente, par des mouvements sociaux essentiellement revendicateurs. (Favreau, 2000, p. 32)

De plus, les groupes populaires entrent dans une période de grande désillusion à la suite des nombreux constats d'échec dans le milieu communautaire québécois. En effet, l'écart entre les rêves de grande prospérité nationale et la réalité concrète transforme progressivement les propos conciliants de ces groupes en un discours plus radical et politisé (Lamoureux *et al.*, 2000). Ces nouveaux comportements revendicateurs s'essouffleront vers la fin des années 1970 pour finalement laisser place à une vision et à une action plus pacifique dans les années 1980.

3.2.3 La naissance du partenariat

En effet, les années 1980 seront marquées par un désir de partenariat entre le communautaire et l'État. Le milieu communautaire commence tout d'abord à percevoir les failles du système gouvernemental d'une manière plus positive. Les nombreuses contradictions de l'État, l'incohérence entre les mesures qu'il prend et les manières dont il les met en pratique ainsi que l'inconstance de ses politiques sont maintenant vues comme des outils au lieu d'être perçues comme des obstacles (Favreau, 2000). Cette prise de conscience permet aux travailleurs sociaux de trouver leur niche dans la société et, ainsi, d'élaborer des méthodes d'intervention qui leur conviennent mieux.

Les années 1980 sont également marquées par l'arrivée subite d'une grave récession dans la province, ce qui provoque une augmentation radicale des besoins sociaux au sein de la population. L'État n'étant plus en mesure de répondre à la demande se tourne alors vers les travailleurs sociaux, ce qui favorise un développement important de l'activité communautaire dans la province (Lamoureux *et al.*, 2000).

Ces nouvelles avenues empruntées par le milieu communautaire ouvrent alors la porte à la création de groupes qui luttent pour la reconnaissance de l'identité spécifique de chacun. La pratique communautaire s'étend aux regroupements d'immigrants de différentes origines. L'objectif premier de ces organismes est de promouvoir l'entraide entre les différents groupes culturels et de travailler à la défense des droits de ces derniers (Lamoureux *et al.*, 2000).

3.2.4 Consolidation du partenariat

Ces groupes culturels deviendront graduellement plus nombreux et diversifiés, suivant les vagues successives d'immigration. Présents presque exclusivement dans la région montréalaise dans les années 1980, de nouveaux organismes s'étendront à l'ensemble de la province dans les années 1990 et 2000 (Lamoureux *et al.*, 2000).

Cette nouvelle réalité incite les gouvernements et les organismes communautaires à s'adapter rapidement pour répondre à la demande. Entamé dans les années 1980, le partenariat va se normaliser. C'est en 1995 qu'est créé, par le gouvernement du Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome. Cette action marque « le début d'une démarche formelle de reconnaissance de la contribution du milieu communautaire et bénévole »²¹ par l'État. Elle marque aussi la création du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome qui assure la disponibilité des subventions accordées aux différents acteurs du milieu communautaire au Québec. Dorénavant, ces derniers devront se plier aux exigences du gouvernement pour obtenir les subventions nécessaires à leur survie.

²¹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). <https://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/a-propos-de-nous.asp>. Récupéré le 1er février 2017.

3.2.5 Apparition de l'action communautaire autonome

C'est en 2001, à la suite d'une consultation organisée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec et sous la direction de Gérald Larose, qu'une définition claire de ce qu'est un groupe d'action communautaire est énoncée (Deslauriers, 2003). Ces derniers sont vus comme des mouvements de la société civile, c'est-à-dire :

- À l'initiative des citoyens ou des communautés ;
- Avec leur participation (fonctionnement démocratique) ;
- Avec leur engagement (militantisme, bénévolat) ;
- Dans une perspective de prise en charge individuelle et collective visant la solidarité sociale, la transformation des conditions de vie et des rapports sociaux et luttant contre la pauvreté et les discriminations ainsi que pour l'égalité entre sexes ;
- Dans le champ de la promotion et de la défense collective des droits ou dans le champ du développement de services alternatifs ou encore dans le champ du développement de nouvelles réponses à de nouveaux besoins (innovations) (Deslauriers, 2003, p.13)

Cette nouvelle politique gouvernementale sur l'action communautaire a pour objectif de :

- Valoriser, promouvoir et soutenir l'action communautaire au sens large du terme ;
- Valoriser, soutenir et consolider l'action communautaire autonome, notamment les organismes de défense collective des droits ;
- Assurer la consolidation de l'action communautaire par des orientations générales et de grandes balises nationales qui s'appliqueront à l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux ;
- Reconnaître et soutenir l'action bénévole telle qu'elle s'exerce dans les organismes communautaires.²²

²² Travail, emploi et solidarité sociale. Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). (2016) *Politique gouvernementale sur l'action communautaire*.

Au cours de cette dernière phase de développement des milieux communautaires, l'apparition d'organismes spécialisés voués à une « clientèle spécifique » s'est multipliée. Ces derniers sont aujourd'hui évalués en fonction de leur achalandage et de leur capacité à encadrer les populations jugées « à risque » selon des critères préétablis par la société québécoise. Selon Henri Lamoureux, ce procédé aurait tendance à fragmenter la population et à entraîner les groupes à se replier sur divers aspects qui les caractérisent (Lamoureux, 2010, p.70). Nous n'avons toutefois pas remarqué un tel effet lors de notre étude de terrain.

Les valeurs des organismes communautaires au sein desquels œuvrent les intervenants interviewés renvoient toujours à l'engagement de citoyens travaillant tous à la réalisation d'un objectif collectif. Ce but semble être le même que note Lamoureux (2010) dans ses recherches : celui de l'élévation du bien commun et du développement de mesures favorisant l'intégration sociale d'individus rencontrant des difficultés.

3.2.6 Les organismes communautaires spécialisés dans l'accueil des nouveaux arrivants

Notre recherche s'intéresse particulièrement aux organismes communautaires se spécialisant dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants. Depuis les dernières décennies, ce secteur particulier de l'environnement communautaire devient, depuis les dernières décennies, de plus en plus important au sein de la société. En effet, le domaine communautaire de l'immigration a connu un essor grandissant en lien avec l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants.

[En 2010], on parle d'une centaine d'organismes dont la mission principale vise l'intégration et le soutien aux nouveaux arrivants au Québec. Il s'agit majoritairement de plus petits organismes ancrés localement, contrairement au reste du Canada. Globalement, le financement consacré à l'action communautaire dans ce secteur est passé approximativement de 10 à 16 millions de dollars ces dix dernières années. (Reichold, 2010, p.39)

Ces organismes se sont, au fil des ans, spécialisés à un point tel qu'ils sont aujourd'hui des incontournables dans le cheminement migratoire des nouveaux arrivants.

Regroupés comme secteur au sein de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et mieux structurés en matière de gouvernance, les organismes du secteur sont devenus un interlocuteur incontournable quand on parle d'intégration et de relations interculturelles au Québec. Ainsi, la TCRI a élaboré des outils de gestion et de planification à la demande de ses membres (p. ex., plans d'action, plans de communication, cahier de revendications, etc.). Elle a également mis en place des instances de concertation et des modes de communication permanents qui font participer son partenaire ministériel, soit le MICC [MIDI], et s'est dotée d'une plateforme commune à tous ses membres qui précise la vision des organismes quant aux indicateurs et aux objectifs que se sont fixés les organismes membres de la TCRI (TCRI, 2005). (Reichold, 2010, p.40)

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons les organismes communautaires qui ont accepté de participer à cette enquête de terrain. Évoluant tous sur le territoire de la ville de Montréal, ils œuvrent dans des quartiers différents où la population et le niveau de vie varient grandement.

3.3 Les organismes participants

3.3.1 Le CANA

Le CANA (Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants) est un organisme communautaire de l'arrondissement Ahuntsic — Cartierville. Il a été fondé en 1979 par la Société de Sainte-Croix dans le but de venir en aide aux « boat people » (réfugiés de la mer en provenance du Sud-est asiatique). Le CANA est aujourd'hui un organisme communautaire autonome devenu une source de référence importante dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Le CANA offre, et ce, depuis sa création, un accompagnement professionnel à l'accueil et l'orientation des immigrants nouvellement arrivés (résidents permanents, réfugiés acceptés, personnes en attente de la résidence permanente et demandeurs d'asile). L'équipe du CANA est multiethnique, attentive et expérimentée. Elle peut accueillir, aider et informer sa clientèle en français, en anglais et en espagnol.

La clientèle du CANA est aujourd'hui très variée. Elle compte majoritairement des gens en provenance du Maghreb (particulièrement du Maroc et de l'Algérie), des hispanophones (en provenance de l'Amérique latine), de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Cameroun et Côte d'Ivoire) et des demandeurs d'asile en provenance du Rwanda et du Congo.²³

Les services offerts au CANA sont :

- Service d'accueil, d'orientation et d'information sur les différents aspects de la vie au Québec (logement, éducation, santé, travail)
- Cours de français en association avec le MIDI (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion) et ateliers de conversation française

²³ Extrait de l'entrevue #4 réalisée par l'auteure en 2015.

- Organisation d'activités d'intégration visant l'appropriation de la langue commune, des actions populaires et communautaires et des pratiques démocratiques
- Création de lieux de rencontres et d'actions communautaires interculturelles
- Valorisation de la participation citoyenne par l'implication des gens dans le choix, l'organisation et la réalisation des activités de l'organisme
- Promotion de l'apport positif de l'immigration pour la richesse humaine et culturelle
- Défense publique des droits reconnus aux personnes immigrantes et réfugiées et lutte contre le racisme et l'exclusion
- Mise à disposition d'une intervenante communautaire scolaire interculturelle qui aide les enfants immigrants en offrant support et expertise tant aux établissements scolaires qu'aux familles.

La mission du CANA est de « favoriser la participation économique et sociale des personnes immigrantes à la société québécoise en les appuyant et en les accompagnant dans leur parcours d'intégration par des actions individuelles et collectives ». ²⁴

Les actions du CANA « visent le développement de citoyens autonomes, actifs et informés et contribuent à bâtir une société de droits, solidaire, inclusive et pluraliste, dans le respect des différences culturelles ». ²⁵

²⁴ Page d'accueil du CANA : Carrefour d'Aide aux Nouveaux Arrivants (CANA). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://cana-montreal.com/>

²⁵ *Ibid*

3.3.2 PROMIS

PROMIS (PROMotion – Intégration – Société nouvelle) est un organisme communautaire créé en 1988 dans l'arrondissement Côte-des-Neiges. Il est l'initiative de madame Andrée Ménard, sœur missionnaire de l'Immaculée-Conception, et de trois jeunes immigrants qui s'engagent avec elle dans un projet pour aider les nouveaux arrivants dans le difficile processus d'adaptation à la société d'accueil. Depuis, PROMIS développe graduellement ses services en fonction des besoins de sa clientèle issue de l'immigration et répondant au processus migratoire. Chez PROMIS, les services sont offerts tout d'abord en français et en anglais, mais aussi en arabe, arménien, créole, croate, kirundi, mandarin, roumain, bosniaque, espagnol, portugais, serbe, bulgare et kinyarwanda.

La clientèle qui visite PROMIS est très diversifiée et changeante selon les vagues d'immigration. Un intervenant nous indique que, en ce moment, il y a beaucoup de gens en provenance du Maghreb et de l'Afrique, mais aussi de la Moldavie, de l'Amérique latine (Colombie et Venezuela) et quelques-unes en provenance de l'Europe²⁶.

Sous forme de consultations personnalisées et de sessions d'informations collectives, les services d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants sont :

- Service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants (démarches d'intégration, aide à la recherche de logements, évaluation des besoins en matière d'intégration culturelle, linguistique et économique et orientation de la clientèle vers les différentes ressources disponibles)
- Cours de français en association avec le MIDI (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion)
- Aide à l'emploi

²⁶ Extrait de l'entrevue #3 réalisée par Catherine Bussière à l'automne 2015.

- Soutien scolaire (camps d'été et école du samedi)
- Soutien aux familles (accompagnement à domicile et organisation d'activités socioculturelles pour découvrir leur nouveau milieu de vie)
- Action alimentaire (distribution de denrées et vente de paniers de fruits et légumes)
- Hébergement.

La mission de PROMIS est de venir en aide aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à leurs familles, dans leurs démarches d'intégration culturelle, sociale et professionnelle.²⁷

3.3.3 Le SIARI

Le SIARI (Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants) fut mis sur pied dans l'arrondissement Côte-des-Neiges en 1981 suite à l'arrivée massive des réfugiés indochinois (les « *boat people* »). Ignorant l'ampleur et la forme que prendraient les problèmes d'adaptation des survivants d'une si longue guerre, d'un génocide, outre le travail quotidien d'interprétation, l'équipe du SIARI a développé un modèle d'intervention en milieu scolaire, rapprochant les parents indochinois de l'école québécoise et de leurs enfants, notamment avec les écoles de la Commission scolaire Sainte-Croix, devenue plus tard la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys, et en milieu de santé et de services sociaux. Aujourd'hui, le SIARI soutient et accompagne les nouveaux arrivants de toutes origines pour une intégration sociale, culturelle et linguistique afin qu'ils fassent partie intégrante de la société québécoise.

Les services suivants sont offerts dans 14 langues :

- Services d'assermentation
- Cours de francisation

²⁷ Page d'accueil de PROMIS : PROMotion – Intégration – Société nouvelle (PROMIS). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://promis.qc.ca/>

- Cours d'anglais
- Distribution de denrées alimentaires
- Aide générale pour les formulaires administratifs
- Aide aux familles (aide aux devoirs, camps de jours et camp de relâche)
- Le SIARI est associé avec l'Association des parents pour permettre aux enfants d'utiliser la joujouthèque.

La mission du SIARI est d'amener les nouveaux arrivants à être acteurs de leur propre changement en favorisant l'autonomie et la responsabilisation de chacun²⁸.

3.3.4 L'Association des parents de Côte-des-Neiges

L'Association des parents est un organisme communautaire géré par et pour les parents de l'arrondissement Côte-des-Neiges à Montréal. Les objectifs de l'Association des parents de Côte-des-Neiges sont de briser l'isolement des familles, d'accorder un répit aux parents, d'informer les parents des ressources du quartier, de favoriser l'intégration des parents à la société québécoise, de développer les compétences parentales, de stimuler le développement global de l'enfant et de favoriser l'apprentissage du français avant l'entrée à l'école.

Les membres de l'Association des parents proviennent de 67 pays différents : du Maroc, de l'Algérie, de la Chine, du Japon, de la France, du Canada, des États-Unis, du Bangladesh, du Sri Lanka, de Russie et, en 2015 plus particulièrement, de Syrie²⁹.

Les activités offertes par l'organisme sont :

- Organisation de différentes activités dans la ville de Montréal
- Ateliers de danse

²⁸ Page d'accueil du SIARI : Service d'Interprète, d'Aide et de Référence envers les Immigrants (SIARI). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://www.siari.org/>

²⁹ Extrait de l'entrevue #7 réalisée par Catherine Bussière à l'automne 2015, p.1.

- Ateliers d'éveil à la lecture pour les enfants
- Ateliers de stimulation par le jeu pour les enfants
- Rencontre de cuisine collective pour les parents
- Échange de vêtements pour les familles

L'Association des parents de Côte-des-Neiges offre aussi la possibilité d'accéder à sa joujouthèque, un parc intérieur qui permet aux enfants de jouer dans un lieu agréable et sécuritaire. La joujouthèque comprend une banque d'environ 2550 jeux et jouets de toutes sortes pour les enfants de 0 à 5 ans.

La mission de l'Association des Parents de Côte-des-Neiges est d'offrir aux parents de jeunes enfants de 0 à 5 ans, et plus particulièrement aux familles nouvellement arrivées, la possibilité de mettre en commun des idées et de créer des projets pour répondre à des besoins tels que l'entraide et le rapport amical, l'accueil et la référence, l'information et la formation ainsi que le prêt de jouets par le biais de sa joujouthèque³⁰.

Après avoir expliqué brièvement ce qu'était un organisme communautaire autonome selon le gouvernement du Québec, nous avons dressé un portrait de l'évolution de l'action communautaire et du travail social au Québec. Nous avons ensuite présenté globalement les organismes communautaires avec lesquels nous avons collaboré pour réaliser notre recherche de terrain. Puisque notre objet de recherche est ancré dans le milieu communautaire montréalais, il nous semblait impératif d'en dresser les contours avant de présenter et d'analyser les résultats de recherche.

³⁰ Page d'accueil de l'association des parents de Côte des Neiges. [s.d] Récupéré le 5 novembre 2016
<http://association-parents-cdn.org/>

CHAPITRE IV ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES

Les données recueillies au cours de l'enquête de terrain effectuée à l'automne 2015 nous ont entraînée vers des avenues que nous n'avions pas envisagées au départ. À priori, le but de cette recherche était de comprendre le rôle de la religion dans les relations entre les intervenants communautaires œuvrant dans des organismes spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants. Nous nous questionnions alors à savoir si la religion était considérée comme un facteur déterminant, tant dans les rapports entre les intervenants et les nouveaux arrivants que dans le processus d'intégration de ces derniers. Notre question de recherche était alors la suivante : les intervenants œuvrant au sein des organismes communautaires montréalais sélectionnés prennent-ils en compte le facteur religieux dans leurs services d'accompagnement à l'intégration des immigrants ? Nous avons toutefois rapidement constaté que la majorité des intervenants communautaires interviewés n'étaient pas en mesure de répondre à la question.

En effet, au cours des différentes entrevues, les intervenants ne niaient pas l'importance de la religion dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants, mais insistaient sur le fait que le sujet n'est que très rarement abordé avec eux. Il leur était alors difficile d'en mesurer les impacts sur leur pratique et au sein des établissements qui les emploient. Par conséquent, l'analyse des résultats de cette recherche nous mène vers une avenue imprévue. Plutôt que de répondre directement à notre question de recherche, nous devons maintenant nous questionner sur les raisons pour lesquelles la problématique de la religion est presque imperceptible dans les organismes communautaires montréalais.

Dans ce chapitre, nous nous appliquerons à exposer les exemples de cas où les intervenants communautaires ont dû prendre en compte le fait religieux dans leurs interactions avec les nouveaux arrivants. Ensuite, nous élaborerons des pistes de réflexion qui pourraient nous permettre d'expliquer la rareté des informations recueillies. Nous tenterons de comprendre pourquoi le besoin de reconnaissance religieuse ne semble être que très rarement exprimé par les nouveaux arrivants fréquentant les organismes d'accueil. Nous mesurerons ensuite le rôle que peut jouer la communauté culturelle d'origine dans le processus d'intégration et de reconnaissance des immigrants au Québec. Les concepts d'identité et de dynamique entre les minorités et la majorité semblent être au cœur de notre questionnement. Ils seront exposés ici et mis en relation avec le besoin de reconnaissance. Finalement, nous discuterons du cas particulier des réfugiés pour qui, contrairement à la majorité des immigrants économiques³¹, la religion joue un rôle central, tant dans la relation avec les intervenants communautaires d'accueil que dans le processus d'intégration.

4.1 La religion dans les organismes communautaires d'accueil

À la suite des lectures préalables, nous avons l'impression que la religion devait être un des facteurs primordiaux à considérer dans les interactions entre les intervenants communautaires et les nouveaux arrivants fréquentant les organismes communautaires d'accueil. Sans avoir formulé d'hypothèse sur le rôle précis que pouvait jouer la religion dans les interactions entre les intervenants communautaires et les nouveaux arrivants ainsi qu'au sein des organismes communautaires québécois,

³¹ Une catégorie d'immigrants sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leur capacité de contribuer à l'économie du Canada. La catégorie de l'immigration économique regroupe les travailleurs qualifiés, les candidats des provinces et des territoires, les gens d'affaires, les travailleurs qualifiés du Québec [...] ainsi que leur conjoint et leurs personnes à charge. Gouvernement du Canada [2012]. *Glossaire*. Récupéré le 15 mars 2017 de <http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/glossaire.asp>

nous étions d'avis que les données recueillies seraient suffisantes pour nous permettre d'en évaluer l'importance.

Nous remarquons d'emblée que les questions d'ordre religieux sont presque inexistantes dans la pratique quotidienne des intervenants interviewés : « Moi, je n'ai jamais eu de demandes à caractère religieux. Personne ne m'a jamais demandé de changer quelque chose pour sa religion³². » De plus, quand on demande, en entrevue de groupe, si les intervenants ont parfois, au cours de leurs interventions, à répondre à des questions concernant la religion, on nous répond unanimement : « Non. Jamais. Ils ne demandent pas des questions concernant la religion. »³³ On comprend alors rapidement que la question religieuse n'est que très rarement abordée directement par les nouveaux arrivants. Les intervenants nous expliquent que les personnes qui fréquentent leurs organismes communautaires sont plutôt à la recherche de stabilité économique et que, à cette étape de leur intégration, la question religieuse n'est pas une priorité. Bien sûr, certains admettent que les nouveaux arrivants manifestent une réelle curiosité devant les modes de vie présents au Canada.

Les gens que l'on accueille ici, qui viennent de différents pays et de plusieurs confessions religieuses, font rarement des demandes particulières par rapport à leur religion. Par contre, sur la question globale de compréhension, oui. Ils sont curieux de savoir comment ça se passe ici. C'est-à-dire qu'ils ont une certaine curiosité parfois à savoir : « Mais ici comment ça marche ? Quels sont les codes religieux ou culturels ? »³⁴

Divers événements de l'actualité peuvent aussi, selon les intervenants, alimenter cette curiosité et engendrer une forme d'inquiétude chez les nouveaux arrivants. « Ça ne veut pas dire que parfois, on ne peut pas toucher la question de façon informelle. C'est-à-dire surtout quand on parlait de la charte des valeurs québécoises, il y avait des personnes qui posaient des questions. Mais ce n'était pas un sujet très

³² Extrait de l'entrevue #4 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 15 octobre 2015.

³³ Extrait de l'entrevue #2 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 30 septembre 2015.

³⁴ Extrait de l'entrevue #3 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 25 septembre 2015.

important³⁵. » Ces questionnements surgissent également en contact avec les autres cultures et religions présentes aux activités proposées par l'organisme communautaire. « Dans tous les ateliers, il n'y a pas de discrimination selon les religions. Au contraire, j'en ai vu quand c'était l'Aïd, on m'a demandé c'est quoi. On m'a demandé des explications. On veut comprendre³⁶. » Ces interrogations semblent toutefois très peu fréquentes dans les organismes communautaires d'accueil. Un intervenant nous explique que, pour une grande proportion de la population immigrante pratiquant une religion, la sécularisation des espaces publics québécois fait en sorte que la question religieuse devient très secondaire en comparaison avec leur pays d'origine.

Si vous me dites des femmes iraniennes par exemple. La question religieuse devient tout à fait superflue par rapport à leur pays d'origine. On voit même physiquement la différence. Dans leur passeport, parfois elles sont voilées. Quand elles arrivent ici, on les voit avec des mini-jupes et des gros souliers. Là, elles se sentent libérées parce que dans leur pays, dans la confession musulmane en Iran, vous connaissez, il y a même une police religieuse qui suit les femmes. Pour ces femmes, ça devient une délivrance³⁷.

Nous avons rapidement constaté qu'au-delà du fait que la question religieuse était très rarement abordée directement par les nouveaux arrivants, un malaise tangible entourant le sujet délicat de la religion était palpable chez les intervenants.

Heureusement que le besoin n'est pas là non plus. (Silence), mais si jamais on pressentait ce besoin, je pense qu'on a les fondements pour dire : « Écoutez, ce n'est pas l'endroit. On peut vous conseiller où aller, mais ici, nous sommes dans un organisme communautaire où la question religieuse n'est pas d'une importance capitale³⁸.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Extrait de l'entrevue #7 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 6 octobre 2015.

³⁷ *Op. cit* entrevue #3.

³⁸ *Ibid.*

En plus de contribuer à la curiosité des nouveaux arrivants, le contexte politique et social québécois semble alimenter cette frilosité ressentie au sein des organismes communautaires. D'ailleurs, la réponse d'un intervenant est sans équivoque quand on lui demande s'il arrive parfois qu'il soit confronté à une situation dans laquelle le facteur religieux est en jeu.

De toute façon ici, notre rôle ce n'est pas de répondre à toutes les demandes d'accommodements raisonnables pour répondre à la question religieuse. Nous, nous sommes un organisme laïc même si on a une histoire religieuse dans l'organisme comme tel. Mais pour nous, l'approche est tout à fait laïque. Nous ne voulons pas répondre à tous les besoins religieux³⁹.

La grande sécularisation de la province survenue pendant la Révolution tranquille (Mager et Cantin, 2011 ; Boisvert, 2010 ; Lemieux, 2008 ; Doucet, 2010), la crise des accommodements raisonnables (Labelle, 2007 ; Mancilla, 2011 ; Milot, 2013) ainsi que le débat autour de la Charte des valeurs québécoises proposée par le gouvernement péquiste en 2013 et la grande diversité religieuse et culturelle montréalaise (Germain, 2010b, 2011 ; Turcotte, 2010) ont incontestablement contribué à ce climat de méfiance entourant les questions religieuses au Québec.

Le paradigme de la sécularisation nous offre une piste de réflexion permettant de mieux comprendre le contexte général dans lequel évoluent les intervenants communautaires. Le Québec a vécu, au cours de la Révolution tranquille, un processus de séparation de la vie collective en deux sphères bien distinctes : celle qui relève du domaine non-religieux et celle qui relève du domaine religieux. Ce processus de séparation a mené la société québécoise à faire disparaître progressivement la religion tant de l'espace public que culturel. « En conséquence, la religion, qui n'est plus imposée socialement, se retire de la sphère publique pour se réfugier dans la sphère privée » (Tschannen, 1992, p. 65). Cette tendance à la

³⁹ *Ibid.*

privatisation religieuse est au centre des débats contemporains concernant l'immigration au Québec. Ces débats collectifs entourant la place et le rôle de la religion dans les lieux publics ainsi que ceux concernant les accommodements religieux n'ont jamais atteint de consensus au sein de la population. Dans ce contexte de relatives tensions, la majorité des intervenants et des nouveaux arrivants n'osent aborder le sujet délicat de la religion.

Cette propension à éviter les questions religieuses et culturelles dans les organismes communautaires est vue, notamment par Annick Germain (2010b), comme étant une incapacité du modèle communautaire actuel à s'adapter à la réalité des immigrants provenant de pays de plus en plus diversifiés. En effet, elle remarque, lors de son enquête de terrain auprès de travailleurs sociaux œuvrant dans des quartiers multiethniques, que le milieu communautaire est le « fruit d'une histoire collective où ses artisans ont été socialisés dans un contexte politique et idéologique bien différent de celui dans lequel évoluent les immigrants » (Germain 2010b, p.214). Elle explique en fait que, de nos jours, « le sens de l'action des travailleurs sociaux glisse d'une logique émancipatoire à une logique de conformité culturelle » (Germain 2010c, p.214). En d'autres mots, les intervenants communautaires travaillent aujourd'hui à l'intégration des nouveaux arrivants plutôt qu'à leur émancipation individuelle.

Cette montée en puissance de la notion de cohésion sociale, surtout à Bruxelles, mais aussi à Montréal, débouche tôt ou tard sur celle d'une culture commune, en l'occurrence, la francisation et la laïcité qui deviennent pour les immigrants des incontournables pour que soit établie une relation d'aide. (Germain 2010c, p.216)

Plusieurs discours recueillis au cours de notre enquête de terrain semblent également aller dans ce sens. On tente d'aider les nouveaux arrivants à s'établir au Québec tout en garantissant une certaine conformité sociale. Comme les nouveaux arrivants religieux ne répondent pas toujours aux critères de conformité mis de l'avant par la

société, ils pourraient ne pas être enclins à aborder les questions religieuses au sein des organismes communautaires.

Malgré ce malaise et cette méfiance ressentis au cours de notre enquête de terrain, nous remarquons que quelques actions respectant la culture et la religion de chacun étaient prises par les organismes communautaires. On nous expliquera, par exemple, que, lors de la préparation des activités collectives, une attention particulière était portée aux prescriptions alimentaires de chaque participant.

Si on me demandait si on peut aller dans une cabane à sucre halal, je dirais non. Mais après ça, d'offrir un double menu, c'est de faire la juste part des choses et c'est montrer du respect pour les croyances de certaines personnes tout comme ils démontrent un respect pour notre non-croyance ou autre en étant ouvert à aller dans un lieu où ils servent de la nourriture que, normalement, ils ne devraient même pas approcher⁴⁰.

Dans d'autres circonstances, les intervenants doivent s'adapter à la réalité culturelle des nouveaux arrivants. C'est d'ailleurs à la suite d'une situation particulière que les intervenants d'un des organismes consultés ont dû commencer à prendre en compte le calendrier des fêtes religieuses et culturelles pour s'assurer de la participation aux différentes activités organisées.

Bon il y a quelques semaines, il y a une question qui s'est soulevée justement parce que c'était la fête des *Laïtes*. La fête la plus importante pour la communauté islamique. Dans notre cours de français du matin, il y a 90 % des étudiants qui sont musulmans. On n'a pas tenu compte de cette fête alors, il y avait deux personnes qui se sont présentées et alors là, j'ai réalisé qu'on aurait dû anticiper ça⁴¹.

L'objectif premier des organismes communautaires étant de faire bénéficier leur clientèle des services qu'ils offrent, ils se doivent de rendre leurs activités accessibles

⁴⁰ *Op.cit.* entrevue #4.

⁴¹ Extrait de l'entrevue #5 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 15 octobre 2015.

à tous les groupes ethnoculturels. Ces situations permettent aux intervenants de s'adapter aux réalités religieuses et culturelles de leur clientèle.

Les activités collectives (sorties de groupes ou activités au sein de l'organisme) sont, selon les intervenants, très populaires auprès des nouveaux arrivants. Pour permettre au plus grand nombre de personnes d'y participer, la fête de Noël, par exemple, est présentée comme étant une fête culturelle québécoise. Le côté religieux est alors complètement exclu pour éviter que certains individus décident de ne pas participer à cette célébration familiale.

Nous, ici, on fête Noël le 23 décembre. Bon. Curieusement, une grande partie des gens qui viennent sont d'une origine autre que chrétienne. Ils sont musulmans et ils viennent tous pour les enfants, ils viennent fêter Noël pareil. C'est une activité. Alors non, quand même je pense qu'il faut avoir une façon d'aborder la question de façon juste. C'est à dire, que ce n'est pas parce qu'on est dans une société laïque, qu'on va effacer toutes les coutumes de la société québécoise depuis des siècles. Noël, c'est une fête qui va au-delà de la question religieuse. De toute façon, ici, on ne fait pas une messe à Noël. C'est le père Noël qui arrive⁴².

En résumé, nous avons pu constater, au cours de l'étude de terrain effectuée à l'automne 2015, que le sujet religieux n'était que très rarement abordé directement au sein des organismes communautaires d'accueil. Les nouveaux arrivants ne semblent pas avoir le réflexe de parler de leurs insécurités religieuses avec les intervenants œuvrant dans le milieu. Nous comprenons toutefois que les organismes communautaires sont prêts à faire des concessions pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer à leurs activités.

⁴² *Op.cit.* entrevue #3 .

4.2 L'importance des non-dits

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous constaterons rapidement que les questions entourant l'aspect religieux n'étaient que très rarement abordées tant par les intervenants que par les nouveaux arrivants. Plutôt que d'exprimer leurs inquiétudes devant les questions religieuses, les immigrants fréquentant les organismes communautaires semblent opter pour le silence et l'évitement. Un intervenant nous explique :

C'est rare que ça soit nommé. En tout cas, moi, ça ne m'a jamais été nommé. Après ça, des fois, ça va plus se traduire dans le non-dit. Même des omissions carrément. Que ce soit des inconforts, des références, des choses comme ça. Ça, j'ai pu en observer, mais ça ne m'a jamais été nommé directement⁴³.

Il semble pourtant que, en de très rares occasions, les immigrants auront des réactions devant des situations sensibles. Tout d'abord, on nous a relaté un cas précis où la quasi-totalité de l'auditoire participant à une activité a décidé de quitter la salle au lieu de manifester verbalement son inconfort ou son mécontentement.

Il y a une personne d'un organisme gai et lesbienne qui était venu dans une classe de français pour faire une présentation de sensibilisation. [...] Et je pense que les trois quarts de la classe, quand le gars s'est présenté et a prononcé certains mots comme homosexualité, s'est levé et est sorti⁴⁴.

Cet intervenant nous avoue avoir été surpris par la forte réaction de la clientèle immigrante et avoir dû ajuster son mode de fonctionnement pour les activités qui ont suivi.

Et il avait fallu qu'on fasse un retour là-dessus et il y en avait qui tenaient un discours assez dur. « Ces gens-là, ce ne sont pas de vrais humains » et d'autres disaient : « Je suis capable d'accepter que ça existe. Je ne suis

⁴³ *Op.cit.* entrevue #4.

⁴⁴ *Ibid.*

juste pas prêt à en parler et à entendre ça. » Mais que ça existe et que ce soit accepté ici, c'est correct, mais ils n'étaient pas prêts à assister à une rencontre où on va discuter de ça⁴⁵.

Un autre cas mentionné par un intervenant lui a permis de remettre en perspective et de comprendre l'expérience migratoire et les réalités dans lesquelles évolue leur clientèle.

Il y avait une fois une fille de 12-13 ans, elle était musulmane. Elle devait faire une phrase un peu trop ouverte pour les musulmans. Elle a demandé l'aide du professeur qui donnait le cours. Il lui a dit de faire n'importe quelle phrase, que c'était juste un exercice pour formuler une phrase. Moi, je ne trouve pas que c'est quelque chose de mal, mais elle disait : « Comment ça ? Si j'écris cette phrase, mon père va me tuer ». Tous les deux, on était choqué. Elle était très sérieuse. Ce n'était pas une blague. Alors à partir de ce jour-là, on s'est dit non. Il faut faire attention même pour faire les devoirs, pour faire les phrases. Ils ne sont pas prêts encore à faire n'importe quelle phrase juste pour parler français⁴⁶.

Ces événements ont poussé les équipes d'intervenants à ajuster les activités d'intégration offertes au sein de leurs établissements. Toutefois, comme les situations impliquant la religion s'avèrent peu fréquentes, il est rare que les intervenants œuvrant au sein des organismes communautaires aient l'occasion de s'interroger collectivement sur le sujet.

Les intervenants semblent ressentir une frilosité tangible à associer ces réactions singulières à la religion. Pour eux, les comportements observés au sein de leurs établissements seraient plutôt attribuables à un trait culturel qu'à une différence religieuse.

Dans les non-dits, dans les omissions, tout ça, j'ai souvent une certaine frilosité à associer tout ça à la religion. [...] Ce n'est pas la religion qui va être amenée, mais on comprend qu'il y a un cadre culturel qui n'est pas

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Extrait de l'entrevue #1 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 30 septembre 2015.

en totalité, mais qui peut être, en partie, un peu basé sur la religion qui vient influencer, teinter certaines réactions⁴⁷.

Cette vision des choses semble s'étendre à tous les intervenants des différents organismes communautaires visités au cours de notre enquête. Un malaise incontestable à parler du fait religieux et de la religion en général était omniprésent lors des rencontres que nous avons effectuées. Ce malaise ressenti par les intervenants pourrait, en partie, expliquer le manque de données recueillies lors de notre enquête de terrain. En effet, si les intervenants ne dissocient pas les notions de religion et de culture et que l'objet de notre enquête est la religion, il s'avère alors difficile de répondre à notre question de recherche.

Malgré ces réticences observées, nous remarquons que quelques intervenants sont prêts à considérer la religion comme étant un élément à prendre en considération pour faciliter la communication et les relations avec les nouveaux arrivants.

Pour moi, ça peut être un levier pour amener une personne à améliorer ses conditions de vie et à cheminer pour régler un conflit. Moi, je suis prête à faire un bon bout de chemin. Je pense que si on veut que l'autre s'ouvre à ce qu'on a à dire et à avoir une autre façon de faire, il faut aussi accepter un certain degré d'ouverture nous aussi tout en se respectant⁴⁸.

Ce dernier nous explique que, parfois, pour réussir à établir un lien avec une personne ou une famille, tous les éléments doivent être pris en compte, qu'ils soient religieux, culturels ou économiques.

Je sais que je suis déjà passé justement par un *leader* religieux d'une communauté pour aider une femme qui avait des problèmes avec ses enfants. J'ai accepté de jouer le jeu et au final, ça a bénéficié aussi à toute la famille. C'est d'établir des limites, mais je pense que c'est toujours de garder en tête que si on veut que l'autre personne soit ouverte à une autre

⁴⁷ *Op.cit.* entrevue #4.

⁴⁸ *Ibid*

façon de faire, ça peut aussi commencer par une certaine ouverture de notre part à revoir nos façons de faire⁴⁹.

Les intervenants sont parfois prêts à « jouer le jeu » pour permettre à la relation d'aide de s'installer entre eux et les nouveaux arrivants. La religion devient alors l'élément central dans la négociation entre l'intervenant et la personne immigrante.

Ces négociations – que nous préférons appeler des transactions sociales, car elles ne se réduisent pas à des affrontements d'intérêts, mais engagent des dimensions symboliques et en fin de compte de la sociabilité – parviennent en général à éviter l'émergence de grands affrontements. (Germain et Dejean, 2013, p. 44)

Cette transaction sociale est essentielle au bon fonctionnement de la société pluriculturelle dans laquelle nous évoluons aujourd'hui. Elle permet également aux organismes communautaires de maintenir un réel équilibre entre la société d'accueil et la réalité des immigrants.

Les non-dits prennent une place importante dans les relations entre les nouveaux arrivants et les intervenants communautaires. Il semble relativement fréquent qu'une attitude silencieuse soit adoptée devant des situations où les valeurs religieuses sont ébranlées. Nous réalisons aussi qu'un incontestable malaise est présent du côté des intervenants. Ces derniers semblent hésiter à aborder la question religieuse de plein front puisqu'ils considèrent peut-être que l'issue de ce type de discussion pourrait être incertaine (Germain 2010c). Nous comprenons toutefois que les organismes communautaires sont prêts à considérer la religion comme faisant partie d'un ensemble de facteurs que l'on doit prendre en compte pour établir une relation avec les nouveaux arrivants.

⁴⁹ *Ibid*

4.3 Besoin de reconnaissance : oui, mais laquelle ?

Depuis le début de cette recherche, nous constatons que le besoin de reconnaissance est au centre du processus d'intégration des nouveaux arrivants. Sa présence ou son absence semble, selon plusieurs auteurs, être un facteur déterminant dans la réussite ou l'échec de l'installation permanente des nouveaux arrivants dans leur pays d'accueil. Cette idée de reconnaissance développée par Hegel, Honneth, Habermas, Taylor et Ricœur part d'un constat commun.

L'individualité se constitue dans les conditions à la fois d'une reconnaissance intersubjective et d'une entente avec soi médiatisée par l'intersubjectivité. Cette individualisation dans la socialisation signifie la stabilisation de l'identité dans des rapports de reconnaissance réciproque, d'où le besoin qu'a chacun de la reconnaissance de l'autre, et sa vulnérabilité à un éventuel déni. Par-delà les clivages, de manière frappante, toutes ces théories ont recours au motif de la lutte. (Ferrarese, 2009, p.101)

Cette lutte constante de l'être humain pour atteindre l'acceptation sociale individuelle et collective semble omniprésente dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Elle revêt toutefois un caractère particulièrement important pour les immigrants. En quittant leur pays d'origine pour venir s'installer au Québec, ils se trouvent soudainement faisant partie d'un groupe minoritaire. Cette situation pourra avoir tendance à intensifier le besoin de reconnaissance des nouveaux arrivants.

De manière générale, les rapports d'estime et de respect sont présentés comme étant l'enjeu de luttes dans les sociétés modernes, dans lesquelles les différents groupes s'efforcent, d'une part, de valoriser leurs qualités et leur mode de vie particuliers et de faire admettre leur importance pour les fins communes et, d'autre part, d'obtenir un ordonnancement politique et juridique de ces sociétés qui fasse justice à leurs attentes. (Ferrarese, p. 103)

Plusieurs recherches effectuées (Gélinas 2012 ; Germain 2004b, 2008, 2010a, 2010b, 2011, 2013a, 2013b ; Imbeault 2007 ; Meintel 2000, 2012) auprès des immigrants indiquent que le besoin de reconnaissance religieuse se retrouve régulièrement au

cœur de leurs revendications et préoccupations. À la suite de ces lectures, nous avons émis l'idée que le besoin de reconnaissance religieuse allait être un des éléments centraux dans les dialogues entre les immigrants et les intervenants communautaires. Pourtant, les intervenants rencontrés nous ont expliqué que les nouveaux arrivants fréquentant leurs organismes ne parlaient que très rarement de leurs interrogations à propos de la religion et de la culture québécoise. Ce qui, lors de la première analyse de nos entrevues, nous semblait être un manque d'information se révèle pourtant être une réponse indirecte à notre question de recherche. Certes, les exemples entourant les luttes pour la reconnaissance religieuse se sont faits très rares au cours de notre recherche de terrain. Toutefois, les informations recueillies lors des entrevues s'imbriquent tout à fait dans le cadre théorique élaboré précédemment et nous permettent d'élaborer des pistes de réflexions indiquant des raisons possibles pour lesquelles les nouveaux arrivants n'affirment que très peu souvent leur appartenance religieuse dans les organismes communautaires d'accueil.

Tout d'abord, les intervenants interviewés nous expliquent que le besoin de reconnaissance sociale semble primer sur les autres besoins. Les nouveaux arrivants ayant choisi de s'établir au Québec l'ont fait, en majorité, pour garantir une meilleure vie à leur famille. Ils doivent donc, en premier lieu, trouver un logement, un emploi, une école pour leurs enfants. C'est d'ailleurs principalement pour cette raison que les nouveaux arrivants vont chercher l'aide des organismes communautaires d'accueil.

Au niveau des besoins là, quand un immigrant arrive au pays, il faut commencer à zéro. C'est à dire, recherche de logement. Toutes les procédures et les documents dont ils ont besoin aussi sont importants : carte d'assurance maladie, carte d'assurance sociale. S'ils ont des enfants, il faut contacter les écoles. [...] Par la suite, on fait un accompagnement un peu plus poussé au niveau de la francisation si la personne a besoin de cours de français. On a sur place des cours de francisation et ensuite vient l'emploi. La recherche d'emploi, l'encadrement⁵⁰.

⁵⁰ *Op.cit.* entrevue #6

Les questions liées à la religion deviennent donc, dans ce contexte, secondaires. La recherche d'emploi, l'installation dans le quartier et l'adaptation scolaire des enfants sont privilégiées par les immigrants. Ce sont ces besoins primaires qui deviennent les facteurs les plus importants aux premiers jours de l'arrivée au Québec : « La précarité financière. Ce n'est pas tout le monde qui arrive ici avec les mêmes ressources économiques et qui sont préparés de la même façon⁵¹. » Les intervenants sont unanimes : l'intégration au marché du travail est la raison principale qui incite les nouveaux arrivants à consulter les organismes communautaires participant à l'enquête de terrain. « Dès qu'ils ont trouvé un emploi, ça commence à se stabiliser. Parce que la première des choses qu'il faut trouver, c'est un emploi⁵². » Chaque parcours migratoire est unique et chaque individu réagit différemment aux changements auxquels il doit faire face. Selon son histoire, sa situation familiale, son niveau de résilience, l'installation au Québec va s'opérer différemment. « Pour les gens qui arrivent ici, la chose la plus importante, c'est de se trouver un boulot, un logis, et s'occuper des enfants. La question de la santé est aussi importante. Je crois que ça, c'est la priorité. Le reste, je crois que ça devient du domaine privé⁵³. »

Les organismes communautaires offrent de l'aide aux nouveaux arrivants qui ne parlent pas français afin de faciliter l'adaptation à leur nouvelle réalité : « Quand les gens arrivent, ils ne parlent pas français du tout. On doit les servir en anglais et après, on les inscrit à des cours de français parce qu'on en offre ici⁵⁴. » Ils peuvent également les aider dans leurs démarches scolaires.

Mais il y a des gens qui ont des besoins et qui vont directement travailler. Ils ont des emplois non qualifiés, mal payés, etc. Mais on n'a pas le choix. Mais on les encourage à étudier le soir et les fins de semaine parce que c'est le seul moyen de s'en sortir, puis de continuer et faire une

⁵¹ *Op.cit.* entrevue #4.

⁵² *Op.cit.* entrevue #7.

⁵³ *Op.cit.* entrevue #3.

⁵⁴ *Op.cit.* entrevue #2.

formation, chercher une qualification pour chercher un travail mieux rémunéré⁵⁵.

Nous constatons donc que les nouveaux arrivants se rendent dans les organismes communautaires pour chercher une aide concrète aux problèmes du quotidien. « Je crois que les gens qui viennent ici, il y en a beaucoup qui pensent qu'on est un bureau du gouvernement. Alors, c'est très officiel, administratif⁵⁶. » Cet intervenant résume bien ce que plusieurs ont évoqué durant les entrevues. Les nouveaux arrivants ont tendance à croire que, lorsqu'ils reçoivent les services des organismes communautaires, ils se rendent dans les bureaux de l'État. Cette confusion entre le secteur public et le secteur communautaire est de plus en plus fréquente dans les milieux associatifs de Montréal (Germain 2010c). Les organismes communautaires ne semblent donc pas offrir un cadre propice au dialogue religieux. On s'y rend pour des besoins administratifs (demandes de cartes officielles, questions relatives à la citoyenneté), de recherche d'emploi ou d'apprentissage du français. Les questions d'ordre religieux semblent alors se poser plus fréquemment au sein du réseau social des nouveaux arrivants.

4.4 Le réseau social, la communauté d'origine et le lieu de culte

Le réseau social est, selon les intervenants communautaires, un des éléments les plus importants dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants au Québec. « Je dirais la communauté. Si la communauté est capable de bien l'accueillir. Je parle de la ville, mais ça peut être aussi le réseau autour, le voisinage. Ça change vraiment au niveau de l'intégration⁵⁷. » Ils expliquent que les conditions dans lesquelles a lieu la migration sont aussi d'une grande importance dans la réussite de l'implantation des nouveaux arrivants.

⁵⁵ *Op.cit.* entrevue #5.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Op.cit.* entrevue #6.

[...] Il y a les conditions dans lesquelles les gens arrivent ici. Est-ce que toute la famille arrive en même temps ? Est-ce qu'ils ont été séparés ? Est-ce qu'ils ont des enfants ou ils n'en ont pas ? Des fois, c'est un facteur de protection d'avoir des enfants ; des fois, c'est un facteur de stress. C'est variable d'une personne à une autre. S'ils ont de la famille ici, s'ils ont déjà un réseau ou s'ils arrivent ici et les personnes qui peuvent connaître ne sont pas disponibles pour elles, ça peut être aussi un facteur de vulnérabilité⁵⁸.

Les conditions de migration et le milieu dans lequel s'installe le nouvel arrivant sont aussi des facteurs déterminants dans le processus migratoire.

Ça peut être même les voisins. S'ils ont des voisins qui sont présents et qui sont aidants. Ça peut être aussi la famille. S'ils ont de la famille près ou des amis. Ça, ça va aider beaucoup au niveau de l'intégration. S'il y a des communautés culturelles semblables ou pas dans le quartier. Ça va changer aussi au niveau de l'intégration. Aussi, la capacité de résilience de la personne tout simplement. Chaque personne a des capacités différentes⁵⁹.

Tous ces éléments sont pris en compte par les intervenants dans leur stratégie d'intervention auprès de leur clientèle immigrante. Un intervenant originaire du Maroc nous fait part de son expérience personnelle lors de son arrivée au Canada.

Nous, la première ville qu'on a visitée au Canada, c'était Toronto. On était destinés à vivre à Toronto. On est resté là-bas un mois et demi, pas plus. [...] [J'] ai dit que je pensais qu'il serait mieux d'aller à Montréal. D'abord, oui, on parle anglais, mais nous, en tant que Marocains, on a été éduqués à la française. On parle français et on a nos amis à Montréal. Je ne vois pas pourquoi on resterait à Toronto isolés. Brisons l'isolement⁶⁰.

L'importance du réseau social a donc souvent été mentionnée par les intervenants rencontrés au cours de cette enquête. Plusieurs chercheurs québécois se sont également intéressés à ce sujet au cours des dernières années. Ils se sont penchés plus

⁵⁸ *Op.cit.* entrevue #4.

⁵⁹ *Op.cit.* entrevue #6.

⁶⁰ *Op.cit.* entrevue #7.

particulièrement sur le rôle de la communauté culturelle et religieuse dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants (Boucher 2012, Gélinas 2012, Imbeault 2007, Labelle 2007 ; Meintel 2012 ; Mossière 2006, 2010, 2012 ; Vatz-Laaroussi 2000a, 2000b). Cependant, les auteurs ne s'entendent pas tous sur la fonction que peuvent jouer ces regroupements. Certains croient que l'appartenance à une communauté religieuse ralentit le processus d'intégration à la société d'accueil. D'autres, au contraire, sont d'avis que les services offerts par ces associations religieuses facilitent l'insertion des nouveaux arrivants puisqu'elles font office de vecteur identitaire. Les recherches contemporaines semblent pencher de plus en plus vers une vision positive du rôle joué par ces groupes religieux. Selon Annick Germain (2008), la construction de lieux de culte semble répondre au besoin de reconnaissance ressenti par les nouveaux arrivants.

La littérature sur les lieux de culte en situation minoritaire montre que les groupes ethnoreligieux, au fil du temps, ont tendance à vouloir marquer le paysage urbain dans lequel ils sont établis, pour mieux signifier leur contribution à la Cité. Loin de témoigner d'un repli sur soi, l'affirmation symbolique est souvent une demande de reconnaissance. Et inversement, refuser cette visibilité, voire prôner une sorte de pasteurisation des différences, revient à nier, en ignorant délibérément, une contribution minoritaire. (Germain, 2008, p. 101)

On comprend que le besoin d'appartenance à un groupe culturel ou religieux est donc intimement lié au besoin de reconnaissance et au processus d'intégration des nouveaux arrivants. Qu'il soit culturel ou religieux, le groupe auquel s'identifie l'immigrant semble revêtir un rôle de première importance. En effet, il est aujourd'hui commun de croire que « la communauté religieuse se substitue au groupe d'appartenance laissé au pays et qu'elle joue un rôle central dans l'adaptation de ses membres à la société d'accueil » (Mossière, 2006, p. 45).

Plusieurs études démontrent que les communautés religieuses facilitent l'adaptation des immigrants à la communauté d'accueil : « Les groupes religieux formés par les

immigrants jouent un rôle important dans l'insertion de leurs membres en leur proposant un éventail large et varié de ressources et de services » (Mossière, 2012, p.2). Sans toutefois les remplacer, ces regroupements offrent aux nouveaux arrivants des services similaires à ceux offerts par les organismes communautaires d'accueil. Outre la recherche d'emploi, de logement et d'informations sur les écoles du quartier, ils peuvent également donner des renseignements sur le fonctionnement de la société québécoise, sur les services offerts par les institutions publiques et sur les différents organismes communautaires disponibles aux alentours. Souvent, ces renseignements seront offerts dans la langue d'origine de la personne immigrante.

« Functioning as “community centers,” they support newcomers in the settlement process by providing members with material, social, and emotional resources, along with recreational activities, information, and advice for finding employment and housing usually transmitted by word of mouth. » (Mossière et Meintel, 2010, p. 492)

Ces organisations religieuses ou culturelles se positionnent comme étant un complément au système public et officiel. Nous comprenons alors que les questions d'ordre culturel et religieux seront plus aisément posées au sein de ces regroupements que dans les organismes communautaires subventionnés par le gouvernement. Ils sont plus conviviaux et rassurants pour les nouveaux arrivants.

En fait, comparativement aux Québécois de souche, les immigrants accordent beaucoup d'importance à la dimension communautaire de leur vie religieuse. Ainsi, les lieux de culte représentent pour beaucoup un espace de sociabilité, voire un milieu d'appartenance qui aide à compenser l'affaiblissement des liens sociaux et du soutien lié à l'expérience migratoire. En arrivant au Québec, l'une des premières démarches des immigrants consiste souvent à reconstituer un réseau social, notamment en se tournant vers les associations de compatriotes. Les groupes religieux constituent une de ces ressources sociales vers lesquelles les agences gouvernementales d'accueil des nouveaux arrivants n'hésitent d'ailleurs pas à les diriger. (Mossière, 2012, p.1)

La religion permet aussi aux immigrants de se regrouper et de rencontrer d'autres

citoyens au sein de leur communauté d'accueil. Cela leur permet également d'élargir leur réseau social et de s'enraciner dans leur quartier. Au-delà des différences culturelles, les immigrants se réunissent sous le couvert d'une religion commune.

Les Africains de différents pays, du Congo, du Rwanda, du Chad, du Sénégal, du Burundi, c'est moins présent parce que chaque personne a une ethnie différente même dans le pays [d'origine]. Mais ils étaient beaucoup catholiques. Alors, ils se regroupent à l'église et ont du soutien social à l'église à l'extérieur du communautaire⁶¹.

Selon leur parcours migratoire, il est possible que certains immigrants se retrouvent devant une réelle solitude lors de leur arrivée au Québec. Devant l'absence de réseau social, le manque de connaissances du contexte social du Québec et de ses codes culturels, le risque d'isolement augmente significativement. Les lieux de culte et les regroupements culturels peuvent alors aider les immigrants à briser cet isolement puisqu'ils permettent une transition plus douce entre la communauté d'origine et la communauté d'accueil.

En plus de contribuer activement à l'intégration économique et culturelle des membres qui les composent, les groupes religieux jouent un rôle constant de médiation entre les immigrants et les différentes institutions gouvernementales.

En fait, la plupart des leaders religieux formulent des discours d'intégration et présentent leurs membres comme des acteurs sociaux qui apportent une contribution positive à leur pays d'adoption, notamment à l'égard de la prospérité du Québec, de son enrichissement culturel et de son développement social et démographique. (Mossière, 2012, p.3)

La plupart du temps, le lieu de culte revêt une fonction de centre communautaire. L'établissement devient alors un point de rassemblement pour toute la communauté religieuse, peu importe son origine (Boucher, 2012). C'est ainsi qu'un intervenant nous expliquait pourquoi il n'y avait que très peu souvent de questions religieuses sur

⁶¹ *Op.cit.* entrevue #6.

son lieu de travail. « Eux, ils ont leur propre réseau quelque part qui va les intégrer dans les mosquées et tout ça. Du point de vue religieux, je veux dire⁶². » Ce réseau parallèle permet aux nouveaux arrivants de se regrouper au sein d'un établissement où ils se sentent près de leurs racines et de leur culture.

4.5 Le concept d'identité

Il semble clair que les immigrants sont plus enclins à discuter de questions culturelles et religieuses au sein d'un groupe auquel ils s'identifient et où ils se sentent membres à part entière. Les communautés religieuses offrent « de nouveaux espaces de socialisation où se retravaillent des identités et relations sociales remises en question par le processus migratoire » (Mossière, 2006, p. 48). En effet, c'est au sein de ces groupes et en contact avec la société d'accueil que le nouvel arrivant forgera tranquillement sa nouvelle identité. Comme nous l'avions mentionné dans un chapitre précédent, celle-ci est dynamique et se transforme constamment, selon les expériences vécues.

Pour les nouveaux arrivants, l'installation dans la société d'accueil introduit généralement un hiatus entre leur bagage identitaire et les conditions d'existence de leur nouvel environnement, leur identité étant ainsi quotidiennement remise en question par l'expérience migratoire. (Mossière, 2006, p. 46)

C'est de ce processus de remise en question que naissent les identités multiples développées par les nouveaux arrivants. Deirdre Meintel explique cette identité multiple observée lors de son enquête de terrain auprès des jeunes :

« The young people we interviewed express fluid ethnic identities that change over time and are characterised by multiple forms of ethnic belonging which include strong identification with the parents' country of origin. Their identities are composed of an accumulation of affiliations;

⁶² *Op.cit.* entrevue #3.

these are superimposed upon each other without one excluding the other that are articulated into a personal syncretic identity somewhat differently in each individual case. Plural identities are seen by our subjects as a source of enrichment rather than a source of inner conflict or feelings of inferiority. » (Meintel, 2012, p.13)

Ces nouvelles identités se forment continuellement en fonction des choix que l'on fait, des actions que l'on pose ou des groupes auxquels on décide d'appartenir. Elles sont en réalité un concept relationnel qui ne se développe pas uniquement en dialogue avec soi, mais aussi, et en grande partie, en étant en dialogue avec les autres (Taylor, 1992). L'identité ne peut se comprendre sans prendre en compte ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de la cellule familiale ou communautaire dans laquelle l'individu évolue (Eid dans Germain, 2004).

En ce sens, le choix, par les nouveaux arrivants, de l'endroit où aborder ou non la question religieuse semble être attribuable au concept d'identités multiples. En effet, une personne pourrait décider de faire ressortir la facette de son identité qui correspond le mieux aux situations dans lesquelles elle se retrouve. Elle choisira peut-être alors de ne pas exposer sa croyance quand elle se retrouve en situation de minorité (dans les organismes communautaires, par exemple), mais le fera quand elle sera entourée d'un groupe au sein duquel elle se sent majoritaire (les lieux de culte et les centres ethnoculturels).

4.6 Dynamique entre la majorité et les minorités

Intimement liée à la lutte pour la reconnaissance religieuse et l'idée d'identité multiple, la notion de dynamique entre la majorité et les minorités pourrait aussi expliquer pourquoi les intervenants communautaires ne sont que très rarement en contact avec la religion. En effet, le malaise ressenti tant par les intervenants que les nouveaux arrivants devant le fait religieux découle de ce phénomène.

Souvent aussi, le malaise est alimenté par le fait d'une minorité ethnoculturelle démographiquement importante qui est perçue comme hostile aux valeurs et aux traditions du groupe majoritaire et comme réfractaire à l'intégration (ce qui peut arriver effectivement quand cette minorité craint elle-même pour ses valeurs et pour sa culture) (Bouchard, 2011, p. 406).

Le Québec étant une société fortement sécularisée, où les valeurs entourant la laïcité sont mises de l'avant, le fait religieux est souvent relégué à la sphère privée. Depuis quelques années au Québec, « on invoqu[e] la neutralité de l'espace public comme une évidence et comme étant le seul moyen de coexister paisiblement en contexte multiethnique » (Germain 2008, p. 101). De manière évidente, cette position hostile à l'expression de l'appartenance religieuse en public peut inciter certaines personnes à parler de la religion uniquement dans les endroits qu'ils considèrent comme étant privés. Les organismes communautaires étant souvent perçus comme des bureaux gouvernementaux, ils ne seront donc pas considérés comme des endroits de discussion privilégiés par les nouveaux arrivants.

De plus, le fait de se sentir minoritaire au sein d'un groupe ou d'un établissement peut engendrer un repli sur soi-même. En effet, « l'enracinement social et culturel d'une personne est nécessaire, constitutif, incontournable » (Helly, 2002, p.155) dans le processus d'intégration. En ce sens, un intervenant d'origine arménienne affirme, en nous parlant de son milieu de travail : « Je ne sais pas pourquoi, mais je travaille surtout avec les Iraniens. Ils me font confiance. Peut-être parce que je suis proche de leur pays, ils connaissent bien les Arméniens. »⁶³ Ce comportement nous semble tout à fait normal dans un contexte où le rapport de forces entre la majorité et les minorités est perpétuellement ressenti par les nouveaux arrivants. Entre deux intervenants étrangers, la personne immigrante pourra être tentée de choisir celui dont la nationalité se rapproche le plus de la sienne. Ils auront plus de chances de partager

⁶³ Extrait de l'entrevue #1 réalisée par Catherine Bussière à Montréal le 30 septembre 2015.

les mêmes valeurs et d'avoir les mêmes référents pour ainsi atténuer cette pression exercée par la majorité.

Le rapport de force entre la majorité et les minorités est omniprésent dans les relations qu'entretiennent les nouveaux arrivants avec leur société d'accueil. Ces derniers voient souvent leurs différences stigmatisées par le groupe majoritaire.

La demande de reconnaissance identitaire dont l'importance caractérise nos sociétés à modernité avancée, repose sur une mise en valeur de différences individuelles, partagées au sein de groupes minoritaires et qui font ou peuvent faire l'objet de discrimination. (Rousseau et Castel 2005, p. 13)

Les organismes communautaires étant vus comme des représentants officiels du gouvernement et de la société dominante, les questions personnelles touchant à la religion et à la culture ne semblent donc pas être abordées en priorité.

4.7 Le cas particulier des réfugiés

Au cours de notre enquête de terrain, nous avons interviewé un intervenant ayant longtemps travaillé auprès d'une clientèle immigrante particulière. Nouvellement arrivé au sein de l'organisme communautaire où nous l'avons rencontré, son expérience était tout à fait différente de celle des autres intervenants. Son parcours professionnel l'avait amené à œuvrer au sein d'un organisme communautaire spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement d'immigrants réfugiés sélectionnés par l'État : le Coffret (Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles) à Saint-Jérôme.

Établi dans les Laurentides depuis 1991, cet organisme veille au succès de la régionalisation de l'immigration québécoise. En plus d'offrir des services d'accueil et d'intégration (aide à l'emploi, francisation, aide au logement et à l'établissement), le COFFRET s'implique activement dans la collectivité afin de promouvoir

l'immigration dans les Laurentides. L'organisme s'applique à sensibiliser le milieu citoyen à l'apport des immigrants au dynamisme social, culturel et économique de la région⁶⁴. Le COFFRET a développé une expertise dans l'accueil des personnes issues de l'immigration humanitaire.

Le COFFRET travaille de pair avec le gouvernement du Québec pour faciliter l'installation des immigrants dans la région. Cette clientèle particulière se compose « [de] réfugiés sélectionnés à l'étranger [...] admis au Québec, quelques-uns après avoir vécu nombre d'années dans un camp de réfugiés, d'autres parce qu'ils étaient victimes de persécution dans leur propre pays. »⁶⁵ Après avoir été désignés par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU (HCR), ils pourront être accueillis pas un des signataires de l'entente de parrainage (SEP) internationale dont le Canada fait partie⁶⁶. Au lieu d'être accueillis dans la région métropolitaine de Montréal, ils sont plutôt dirigés vers les régions de Québec, Sherbrooke et Saint-Jérôme (Vatz Laaroussi, 2010).

Les réfugiés sélectionnés par l'État ont tous fui leur pays parce qu'ils se trouvaient dans une situation extrême qui mettait leur vie en danger. Ils doivent alors, dans la majorité des cas, quitter rapidement leur pays sans avoir la chance de choisir leur destination.

Souvent, les gens pensaient qu'en arrivant au Canada, ils arrivaient dans un pays anglophone, un peu américain. Ils avaient le rêve américain et ils arrivent à Saint-Jérôme. Quand on recevait les réfugiés kosovars, on venait tout juste d'aller les chercher en avion sur le dessus d'une

⁶⁴ COFFRET : Centre d'Oriation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles. (2017) Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.lecoffret.ca/>

⁶⁵ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec : *L'immigration humanitaire au Québec*. (2017). Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/index.html>

⁶⁶ Gouvernement du Canada. (2017). *Fonctionnement du système canadien de protection des réfugiés*. Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/canada.asp>

montagne pendant la guerre et les bombardements et ils arrivaient à St-Jérôme comme ça. Ils ne savaient même pas qu'ils allaient au Canada. Enfin, je pense. Mais les Népalais, c'est un processus d'un an. Ils avaient un an (pour se préparer), dans les camps de réfugiés, où ils avaient une formation sur le Canada⁶⁷.

Les nouveaux arrivants se retrouvent généralement dans une situation précaire lorsqu'ils arrivent au Canada. Ils ne parlent que très rarement français (88 % ne connaissent pas la langue⁶⁸), ils ne connaissent pas la réalité du pays dans lequel ils sont envoyés, se sentent déracinés et se retrouvent souvent loin de leur famille et de leurs amis. « Quand j'étais là à l'époque, il y avait plus de 250 personnes qui étaient arrivées de différents camps au Népal. Donc, la majorité ne se connaissait pas, mais certains se connaissaient. On avait des familles, mais aussi des gens seuls. »⁶⁹ Cette relative solitude, jumelée au parcours migratoire et aux traumatismes vécus dans le pays d'origine, contribue grandement à l'isolement de cette population immigrante.

L'intervenant avec lequel nous nous sommes entretenue travaillait particulièrement, à l'époque, avec une clientèle népalaise réfugiée. Il nous expliquait qu'il y avait une grande différence entre les approches de l'organisme communautaire montréalais et celui des Laurentides.

Ici [en parlant de l'organisme montréalais], on est vraiment dans les bureaux, on ne va pas à domicile et à Montréal, il n'y a pas beaucoup d'intervention à domicile. Mais là-bas [en parlant du COFFRET], moi, 99 % de mes interventions étaient à domicile. Je n'avais même pas de vrai bureau. Je faisais tout, tout, tout à domicile. [...] On tenait compte de la culture, mais la religion entrait aussi beaucoup en compte parce que dans certaines choses, c'était des questions religieuses⁷⁰.

⁶⁷ *Op.cit.* entrevue #6.

⁶⁸ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec : Plan d'action du gouvernement du Québec pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger 2013 à 2016. (2013) Québec. Récupéré de : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/PLA_AccueilRefugies2013-2016.pdf

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

Cet intervenant insistait sur le fait que les réfugiés, n'ayant pas choisi de quitter leur pays, restaient beaucoup plus près de leur culture et de leur religion d'origine. Les intervenants impliqués auprès des réfugiés semblent développer une relation de proximité avec leur clientèle dans laquelle « la religion et les croyances culturelles étaient importantes dans la façon d'intervenir⁷¹. » Nous aimerions souligner une discordance avec les observations exposées précédemment. Nous avons remarqué que les nouveaux arrivants bénéficiant des services des organismes communautaires d'accueil montréalais semblaient associer l'établissement au gouvernement. Nous avons alors l'impression que cette perception pouvait les inciter à se tourner vers leur réseau social pour répondre à leur besoin de reconnaissance religieuse. Dans le cas des réfugiés, puisque l'intervenant s'intègre à la famille et à la communauté culturelle, la dynamique se renverse complètement. « J'allais chez eux, je cognais à la porte, j'entrais dans la communauté. Il y a 10 hommes qui boivent le thé, tu t'assois avec les 10 hommes et tu parles avec la personne pour avoir l'autorisation de parler à sa femme. »⁷² L'approche de cet organisme communautaire favorise l'intégration de l'intervenant au noyau social de l'immigrant et donc, ouvre la porte à des échanges plus sensibles et intimes (comme la religion).

Dans cet organisme communautaire, la religion et la culture sont prises en compte au-delà des croyances des intervenants et de l'État québécois.

J'avais des Népalais qui croyaient qu'ils ne dormaient pas parce qu'ils entendaient des fantômes dans la maison. Parce qu'ils croyaient beaucoup aux cas de possessions. [...] Mais il y avait des croyances (beaucoup d'hésitation) que la raison pour laquelle ils ne dormaient pas, c'est qu'il y avait un mauvais sort dans le logement qui avait été jeté. Nous, quand on écoutait, on disait « C'est quoi le mauvais sort ? Qui a fait ça ? Comment c'est arrivé ? Comment, dans votre pays, vous êtes capables d'enlever le mauvais sort ? » On trouvait quelqu'un au sein de la communauté qui était capable d'enlever le mauvais sort, on faisait l'intervention et on retirait le

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

mauvais sort. Tout simplement. Et là, le problème se réglait. On aurait pu dire que c'est des problèmes de santé mentale et on aurait pu le référer au CLSC, mais pas du tout. On se mettait vraiment dans la peau de la personne, dans ses croyances, dans sa religion, dans sa spiritualité et on intervenait selon sa façon de voir. Parce que même au niveau de la santé mentale, dans différents pays et avec les personnes avec qui j'ai travaillé, ça n'existe pas les problèmes de dépression. Soit on est juste fou, la personne est folle, elle a un problème, ou elle est hantée ou elle est possédée⁷³.

L'intervenant nous explique que, dans le cas des réfugiés ayant vécu de grands traumatismes, il est très important de combler le besoin de sécurité pour permettre d'entamer le processus d'installation et d'intégration. Les stratégies d'intervention déployées avec les gens issus de l'immigration humanitaire semblent tout à fait différentes de celles employées dans les organismes d'accueil rencontrés lors de l'enquête de terrain. Nous comprenons que les réfugiés n'ont pas la même autonomie que les immigrants économiques qui représentent la clientèle majoritaire des organismes communautaires montréalais rencontrés. Il est donc difficile de faire une comparaison entre les deux réalités. Cet entretien nous permet de croire qu'une étude de terrain concentrée sur les organismes communautaires travaillant auprès des réfugiés pourrait nous donner des résultats dissemblables.

Tout comme dans les organismes communautaires rencontrés à Montréal, une attention particulière est portée aux différentes fêtes religieuses pour l'organisation des activités d'initiation à la culture québécoise.

Aussi au niveau des fêtes religieuses, on en tenait compte. On ne pouvait pas faire une activité le jour de telle fête. Si c'était, par exemple, la fête des femmes, la fête des filles et que cette journée-là, ils n'allaient pas manger ou manger tel aliment, on n'allait pas faire une fête cette journée-là et on allait même créer la fête avec eux⁷⁴.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid*

L'organisme communautaire s'engage aussi dans le développement du réseau social des réfugiés nouvellement arrivés. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la communauté et le réseau social sont deux facteurs importants dans la réussite ou l'échec du processus d'installation des nouveaux arrivants. Chez les réfugiés, cet élément est pris en charge par l'organisme communautaire.

Si on plaçait des gens, on les jumelait, on essayait de mettre des gens qui pouvaient s'aider dans les mêmes blocs [appartement], dans le même quartier. On essayait de jumeler les gens de même caste et de même religion parce qu'on savait qu'ils pourraient se donner du soutien. [...] Mais si je savais qu'il y en avait une de telle religion ou de telle caste, j'allais jumeler les enfants ensemble, les familles ensemble pour qu'ils puissent s'aider. Après quelques années, on essayait de les mélanger, mais on ne le faisait pas dès leur arrivée. Parce qu'ils n'allaient pas s'aider ni se parler et ça allait créer des problèmes⁷⁵.

Nous comprenons que le cas des réfugiés est particulier. Venus au Canada sans le vouloir, ayant été victimes de harcèlement, ayant été victimes de la guerre ou ayant souvent vécu la majorité de leur vie dans des camps de réfugiés, ils se sentent complètement déracinés quand ils arrivent au pays. La religion et la culture d'origine deviennent alors les seuls repères qu'il leur reste, la seule chose qui soit encore porteuse de sens pour eux. Les organismes communautaires que nous avons rencontrés à Montréal, quant à eux, ne reçoivent pas de réfugiés. Leur clientèle se compose majoritairement d'immigrants économiques ayant besoin d'un coup de pouce pour leur installation au pays. Ces nouveaux arrivants sont beaucoup plus autonomes que les réfugiés. Les immigrants économiques ont, la plupart du temps, préparé longtemps leur immigration au Canada et connaissent déjà les codes de base du vivre ensemble. Les modes d'intervention après de ces derniers ne peuvent être que très différents de ceux utilisés auprès d'une clientèle de réfugiés. Cette constatation nous incite donc à nous questionner sur les choix des organismes que

⁷⁵ *Ibid*

nous avons sélectionnés pour notre enquête de terrain. Les données recueillies auraient-elles été plus nombreuses si nous avions travaillé avec des organismes communautaires dédiés aux réfugiés ? Cette avenue mérite d'être empruntée pour une recherche subséquente.

4.8 Retour et discussion

À la suite de l'analyse et de l'interprétation des résultats de recherche, nous constatons que nous n'arrivons pas à répondre directement à notre question de départ. Il nous semble effectivement difficile d'observer l'importance de la religion dans les organismes communautaires puisque les intervenants interviewés ne sont que très rarement en contact avec celle-ci. Compte tenu de cette information, il est difficile d'affirmer ou d'infirmer notre question de recherche qui était la suivante : les intervenants œuvrant au sein des organismes communautaires montréalais sélectionnés prennent-ils en compte le facteur religieux dans leurs services d'accompagnement à l'intégration des immigrants ? Cependant, force est de constater que selon les données recueillies, le facteur religieux s'inscrit tout de même dans le milieu communautaire montréalais.

Les entrevues réalisées à l'automne 2015 nous permettent de constater, tout d'abord, que le sujet de la religion n'est que très peu souvent abordé par les nouveaux arrivants et les intervenants au sein des organismes communautaires. Dans les premières minutes de chaque entrevue, les intervenants nous expliquent qu'ils n'ont jamais à faire face à des situations où la religion est un des éléments centraux. D'une part, on mentionne l'importance des valeurs de laïcité au Canada et particulièrement au Québec. D'autre part, on nous explique que les nouveaux arrivants ne parlent jamais de ces questions au sein des organismes communautaires. Nous réalisons pourtant que certaines concessions sont envisagées par les organismes communautaires pour répondre aux besoins de leur clientèle. Par exemple, les dates des grandes fêtes

religieuses sont prises en compte dans le calendrier des activités. Ils feront attention pour ne pas organiser d'évènement lors de ces journées spéciales. De plus, quelques intervenants affirment considérer la religion comme un élément pouvant servir à entrer en relation d'aide avec le nouvel arrivant. Nous prenons conscience que, malgré la réticence évidente qu'ont certains intervenants à aborder le sujet, le facteur religieux reste tout de même présent au sein des organismes communautaires. Malgré le fait que les intervenants ne le prennent que très rarement en compte consciemment, le facteur religieux s'impose de lui-même dans les organismes communautaires.

Nous avons alors tenté de comprendre pourquoi les données recueillies ne sont pas assez étoffées pour nous permettre de répondre directement à notre question de recherche. Plusieurs pistes de réflexion ont alors été puisées dans les informations qui nous ont été transmises au cours des entrevues. Ces dernières s'imbriquent tout à fait dans le cadre théorique et conceptuel établi préalablement.

Tout d'abord, les intervenants ont tenté d'expliquer la rareté des questions entourant la religion par les comportements des nouveaux arrivants. Effectivement, ils nous confient que les nouveaux arrivants ont une propension à adopter une attitude silencieuse devant les situations dans lesquelles ils sont mal à l'aise. Les omissions et les non-dits sont donc souvent observés dans les relations entre les immigrants et les intervenants communautaires. Cette situation pourrait s'expliquer tout d'abord par l'appréhension des intervenants communautaires. Ces derniers ont souvent tendance à éviter d'attribuer certaines réactions à la religion. Ils les associent plutôt à la culture d'origine. Ce malaise devant le fait religieux pourrait être ressenti par les nouveaux arrivants comme une fermeture et, donc, les contraindre à confier leurs questionnements à une personne à l'extérieur de l'organisme communautaire. De plus, le contexte sociopolitique québécois (débat sur la laïcité, crise des accommodements raisonnables et l'initiative politique de la charte des valeurs québécoises) et le niveau de sécularisation élevé de la société contribuent assurément

à cette difficulté d'accès à l'information. Les nouveaux arrivants n'auront pas le réflexe de parler de leurs questionnements religieux au sein des organismes communautaires qu'ils assimilent souvent à des bureaux gouvernementaux.

Le besoin de reconnaissance est l'un des éléments centraux des luttes sociales actuelles. Pour les nouveaux arrivants religieux, la reconnaissance religieuse semble être un élément important dans leur processus d'intégration (Gélinas 2012 ; Germain 2004b, 2008, 2010a, 2010b, 2011, 2013a, 2013b ; Imbeault 2007 ; Meintel 2000, 2012). Cependant, nous constatons que ce besoin n'est que très rarement exprimé au sein des organismes communautaires d'accueil. Les intervenants nous indiquent que les nouveaux arrivants viennent tout d'abord pour trouver un emploi, un logement et une école pour leurs enfants. Ils viennent pour remplir les papiers gouvernementaux officiels et apprendre le français. Si le besoin de reconnaissance religieuse n'est pas (ou très peu) exprimé au sein des organismes communautaires, où l'est-il ?

L'importance du réseau social dans la réussite du processus d'installation des nouveaux arrivants a été mentionnée par presque tous les intervenants rencontrés. Dans leurs propos, ils ont insisté sur le fait que le support du réseau (familial, culturel ou religieux) permettait d'adoucir la transition entre le pays d'origine et le pays d'accueil. La communauté religieuse et le lieu de culte jouent aussi un rôle important dans ce processus. Les regroupements se présentent comme des centres communautaires qui offrent des services semblables à ceux des organismes communautaires rencontrés. Ils permettent aux gens qui les fréquentent de rencontrer de nouvelles personnes, d'agrandir leur réseau social et de sortir de l'isolement. Il nous semble donc naturel que les nouveaux arrivants soient plus enclins y affirmer leur appartenance religieuse.

Nous considérons que la dynamique entre le groupe majoritaire et les minorités peut aussi être un élément explicatif de la rareté des questions à caractère religieux dans les organismes communautaires. Cette notion nous permet de comprendre pourquoi les nouveaux arrivants semblent plus à l'aise de parler de sujets comme la religion dans un groupe où ils se sentent majoritaires. Cette idée est aussi liée à celle des identités multiples exposée précédemment. L'immigrant choisira de faire ressortir l'une ou l'autre des facettes de sa personnalité, selon l'endroit et la situation dans laquelle il se trouve.

Finalement, nous avons exposé le cas particulier des réfugiés sélectionnés par l'État à l'étranger. Les stratégies d'interventions utilisées auprès de ces derniers sont tout à fait différentes de celles utilisées auprès des immigrants économiques et des demandeurs d'asile. Ces observations partielles nous poussent à croire que nous aurions obtenu des résultats différents si nous avions choisi des organismes communautaires ayant d'autres vocations. Cette réflexion est une des nombreuses questions soulevées par la réalisation de cette recherche de terrain. La conclusion de ce travail de recherche sera consacrée à sa contribution, à sa portée ainsi qu'aux nombreuses questions qu'elle laisse en suspens.

CONCLUSION

En conclusion, nous effectuerons une rétrospective de la problématique, des questions qu'elle soulève ainsi que de la démarche de recherche. Nous ferons ensuite un retour sur les principaux constats qui ont émergé des entrevues réalisées au sein des organismes communautaires à l'automne 2015. Finalement, nous exposerons les limites de cette recherche ainsi que les pistes de réflexion soulevées par l'analyse des résultats.

Rétrospective

Le point de départ de cette étude de terrain provient d'un intérêt marqué pour le Québec et pour la diversité ethnoculturelle que l'on retrouve sur son territoire. Les grands débats de société entourant les demandes d'accommodements raisonnables et, plus récemment, la Charte des valeurs québécoises ont soulevé en nous plusieurs questions concernant la gestion de la diversité culturelle et religieuse dans la province. Ces réflexions nous ont ensuite poussés à nous questionner sur la provenance de ce sentiment d'affranchissement religieux présent au Québec et à nous demander comment cette posture devant la religion pouvait teinter nos interactions avec les nouveaux arrivants et nos réactions devant l'affirmation publique de l'appartenance religieuse.

Une revue de la littérature nous a tout d'abord permis de comprendre la perception de la majorité des Québécois à l'égard de la religion depuis la Révolution tranquille. De plus, nous avons été en mesure de dresser un portrait de l'immigration québécoise récente (au cours des 25 dernières années). À la suite de ces lectures, nous avons convenu de nous intéresser plus particulièrement au processus d'intégration des nouveaux arrivants et aux facteurs qui pourraient l'influencer. Les informations recueillies au cours de la revue de la littérature (les rapports entre la majorité et les

minorités, l'expression de l'appartenance religieuse en public, le besoin de reconnaissance, l'importance de la communauté religieuse) nous ont été grandement utiles dans l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche.

Nous avons également réalisé que le milieu communautaire semble n'avoir été que très rarement étudié par les chercheurs québécois. Dans la réalité pluriculturelle du Québec contemporain, il nous semble impératif de nous intéresser aux interactions entre les immigrants et les intervenants en ce qui a trait à la question religieuse. En effet, ces lieux sont, nous semble-t-il, des endroits privilégiés où se négocient les rapports entre les nouveaux arrivants et la société québécoise. Comme les organismes communautaires spécialisés dans l'accompagnement des nouveaux arrivants doivent servir de zone tampon entre la communauté d'accueil et l'immigrant, nous avons émis l'hypothèse qu'ils devaient être le théâtre de questionnements autour de la religion.

Nous nous sommes alors demandé si, dans les organismes communautaires montréalais, la religion était considérée comme étant un facteur déterminant, tant dans les rapports entre les intervenants et les nouveaux arrivants, que dans le processus d'intégration de ces derniers. De cette question générale a découlé notre question de recherche :

Les intervenants œuvrant au sein des organismes communautaires montréalais sélectionnés prennent-ils en compte le facteur religieux dans leurs services d'accompagnement à l'intégration des immigrants ?

L'objectif général de cette étude empirique de terrain visait alors une meilleure connaissance de l'importance qui est accordée au facteur religieux dans le milieu communautaire montréalais.

Le cadre théorique de cette recherche de terrain s'est articulé autour de deux théories des sciences sociales : celle de la transaction sociale, celle de la sécularisation ainsi que celle de la reconnaissance. La théorie de la transaction sociale, impérative pour la compréhension de la dynamique entre la majorité et les minorités, s'articule autour de l'idée du don et du contre don ainsi que de la négociation (Blanc 2000 ; Fusillier, 2008 ; Gibout, 2009). Elle nous a permis d'interpréter la relation qui s'établit entre les nouveaux arrivants et les intervenants communautaires au sein des organismes communautaires. La théorie de la sécularisation, intéressante pour comprendre le traitement réservé à la religion au Québec, se questionne sur le processus par lequel le religieux perd progressivement sa pertinence et son influence sociale en occident. Cette théorie nous a aidé à comprendre les propos de certains intervenants relatifs à la notion de privatisation de la religion. La théorie de la reconnaissance, qui part du constat que l'être humain poursuit une lutte constante pour la reconnaissance de sa personne et de son groupe dans l'univers social, nous a permis, quant à elle, de comprendre les rapports entretenus avec la religion, et ce, tant par les nouveaux arrivants que par les intervenants communautaires.

Le cadre conceptuel s'est appliqué, en revanche, à définir les notions centrales de la recherche. Les concepts de religion, d'immigrants, d'organisme communautaire et d'identité ont donc été présentés pour nous permettre de mieux comprendre les éléments au cœur de la problématique de recherche.

Le cadre méthodologique de cette recherche s'est articulé autour de l'approche socioconstructiviste du récit de pratique. Ce choix réside surtout dans le fait que le récit de pratique met tout d'abord l'accent sur le rôle des échanges sociaux entre les individus dans la construction des savoirs. De plus, il s'intéresse particulièrement aux questions relatives à l'expérience professionnelle des individus interviewés. Cette méthode nous a permis d'acquérir une meilleure compréhension de la dynamique qui s'exerce, dans leur milieu de travail, entre les intervenants communautaires et les

nouveaux arrivants.

La sélection des organismes communautaires, réalisée au printemps 2015, s'est faite selon des critères prédéfinis :

- Ils devaient tous être des organismes d'accueil de première ligne associés au MIDI (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion)
- Ils devaient tous offrir des services d'accompagnement, de francisation et d'aide à l'emploi à une clientèle immigrante de première génération.
- Ils devaient œuvrer dans des quartiers (arrondissements) différents de la métropole.

Sur les huit organismes présélectionnés, seulement trois ont répondu à notre demande de participation à l'étude de terrain. Un de ces organismes nous en a référé un quatrième pour nous permettre d'élargir notre bassin de participants. Ce sont finalement 11 intervenants communautaires travaillant dans quatre organismes différents qui ont répondu à notre questionnaire.

L'entrevue semi-dirigée a été privilégiée comme méthode de cueillette des données. La majorité des entrevues ont été réalisées individuellement selon une grille d'entretien préétablie. Puisque le but était de laisser une grande place au récit de pratique dans le discours, cette grille d'entrevue est restée flexible d'une rencontre à l'autre. Bien que certaines questions phares aient été posées à tous les intervenants, le questionnaire a été quelque peu modulé en fonction des réponses de chacun. Les entrevues, d'une durée moyenne de 45 minutes, ont eu lieu à l'automne 2015.

La méthode d'analyse et d'interprétation des données choisie pour cette recherche de terrain a été l'analyse de contenu. Cette méthode nous a permis de faire l'inventaire des informations recueillies pour en faire ressortir le sens. Dans un premier temps, les entrevues ont été retranscrites intégralement pour dégager les grands thèmes abordés

par les intervenants. Dans un deuxième temps, une analyse de ces thèmes a été effectuée pour dégager les idées importantes qui ont servi à répondre à nos questions de recherche.

Un bref historique des organismes communautaires au Québec a été présenté suivant les cinq phases de développement identifiées par les auteurs : les comités de citoyens, les groupes populaires, la naissance du partenariat, la consolidation du partenariat (Favreau, Germain, Lamoureux, Lavoie, Mayer, Morin et Sénécal) et l'apparition de l'action communautaire autonome au cours des années 2000 (Deslauriers). Les organismes communautaires participant à l'enquête de terrain (CANA, PROMIS, SIARI, L'Association des parents) ont ensuite été présentés. Les services offerts, le type de clientèle, l'historique et la mission de chacun ont de ce fait été exposés.

Le cadre méthodologique et théorique de cette recherche de terrain a été consciencieusement élaboré. Cependant, les données recueillies au cours de l'enquête de terrain effectuée à l'automne 2015 nous ont amenée à réfléchir au-delà des avenues que nous avions envisagée au départ.

Principaux constats

Le constat principal de cette recherche de terrain est que les questions d'ordre religieux sont presque inexistantes dans la pratique quotidienne des intervenants interviewés. Cette conclusion nous semble surprenante puisque, suite aux lectures effectuées en amont de cette recherche de terrain, nous avions l'impression que la religion devait être un des facteurs primordiaux dans les interactions entre les intervenants communautaires et les nouveaux arrivants fréquentant les organismes communautaires d'accueil. Force est de constater la délicatesse du sujet. Sans nier l'importance de la religion dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants, les intervenants insistent sur le fait que le sujet n'est que très rarement abordé avec eux.

Il leur était donc difficile d'en mesurer les impacts sur leur pratique quotidienne. Ce constat premier nous a poussé à élaborer des pistes de réflexion pour comprendre pourquoi, suite aux entrevues réalisées au cours de l'automne 2015, nous n'arrivons pas à répondre directement à notre question de recherche.

Les intervenants nous expliquent tous, d'entrée de jeu, qu'ils sont prêts à faire quelques concessions pour s'adapter à la réalité culturelle et religieuse des nouveaux arrivants. Pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer à leurs activités, ils vont, par exemple, proposer un menu végétarien à la cabane à sucre, prendre en considération le calendrier religieux de leur clientèle lors de la planification des activités culturelles ou présenter la fête de Noël comme étant une célébration culturelle plutôt que religieuse. Malgré ces quelques cas particuliers, la question religieuse n'est que très rarement abordée directement dans les organismes communautaires d'accueil des nouveaux arrivants.

À la suite de l'analyse des entrevues, nous réalisons que les nouveaux arrivants, au lieu de nommer leur inconfort ou leurs interrogations devant les questions religieuses, vont plutôt opter pour le silence et les omissions. En effet, les intervenants remarquent que les immigrants fréquentant leurs établissements adoptent souvent des comportements d'évitement devant les situations sensibles. Ces derniers semblent toutefois frileux à l'idée d'associer cette attitude à la religion. Nous avons ressenti, au cours des entrevues, un malaise tangible entourant les questions religieuses. Malgré cette réticence, nous comprenons que les organismes communautaires sont prêts à considérer la religion comme faisant partie d'un ensemble de facteurs dont on doit tenir compte pour établir une relation avec les nouveaux arrivants. Sans être nommée directement, la religion semble s'imposer d'elle-même au sein des différents organismes rencontrés.

Le besoin de reconnaissance religieuse semble être un élément central dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Cette lutte constante pour atteindre l'acceptation sociale individuelle et collective semblait omniprésente chez tous les humains. Nous nous attendions donc à ce que le besoin de reconnaissance religieuse soit exprimé par les nouveaux arrivants et ressenti par les intervenants au sein des organismes communautaires d'accueil. Nous constatons cependant que, dans les organismes participants, le besoin de reconnaissance sociale prime sur celui de reconnaissance religieuse. La recherche d'emploi, l'installation dans le quartier et l'adaptation scolaire des enfants sont les besoins privilégiés par les immigrants. Les questions liées à la religion deviennent donc, dans ce contexte, secondaires.

Les intervenants communautaires interviewés nous ont fait réaliser que le réseau social était un des éléments les plus importants dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. En effet, l'attachement à une communauté (qu'elle soit culturelle ou religieuse) semble revêtir un rôle de première importance dans l'implantation de l'immigrant à son nouveau milieu. Les organisations religieuses ou culturelles se placent alors comme étant un complément au système public et officiel. Elles offrent des services similaires à ceux offerts par les organismes communautaires dans un contexte qui semble plus convivial et rassurant pour le nouvel arrivant. C'est donc au sein de ce réseau que les immigrants exprimeront plus souvent leur identité religieuse.

Nous avons ensuite fait un lien entre l'importance de ces groupes religieux dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants et les notions d'identité et de dynamique entre la majorité et les minorités. En réalité, l'adhésion à ces groupes permet aux nouveaux arrivants de se soustraire à la pression constante exercée par le rapport de forces entre la majorité et les minorités. Nous comprenons alors que l'appartenance religieuse se manifeste plus facilement au sein d'un groupe où on se sent majoritaire plutôt que le contraire. Les organismes communautaires étant vus comme des représentants officiels du gouvernement et de la société dominante, les

questions personnelles touchant à la religion et à la culture ne semblent donc pas être abordées en priorité.

Finalement, nous avons exposé le cas particulier des réfugiés. Au cours de notre enquête de terrain, nous avons discuté avec un intervenant qui avait longuement travaillé auprès d'une clientèle réfugiée. L'organisme au sein duquel il œuvrait se trouvait en région et sa clientèle provenait majoritairement du Népal. Le rapport qu'entretenait l'intervenant avec la religion et la culture d'origine de sa clientèle semblait tout à fait différent de ce que l'on avait pu observer dans les organismes communautaires montréalais. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Premièrement, notons que, contrairement aux immigrants économiques, les réfugiés sélectionnés par l'État ont fui leur pays parce qu'ils se trouvaient dans une situation extrême qui mettait leur vie en danger. Lorsqu'ils arrivent au Québec, ils ne parlent que très rarement français et ils ne connaissent pas la réalité du pays dans lequel ils sont envoyés. Ils se sentent déracinés et se retrouvent souvent loin de leur famille et de leurs amis. Les réfugiés, n'ayant pas choisi de quitter leur pays et n'ayant souvent peu ou pas de réseau social, restent donc beaucoup plus près de leur culture et de leur religion d'origine. Les intervenants doivent alors établir une relation de proximité avec ces derniers en utilisant tous les éléments dont ils disposent. La religion devient un allié important qui leur permet d'interagir avec les nouveaux arrivants.

Limites de la recherche

Une telle recherche de terrain ne va pas sans atteindre certaines limites. Nous soulevons tout d'abord le fait que, des huit organismes communautaires sélectionnés au départ, seulement trois ont répondu à notre demande de participation. Comme l'objectif général de cette recherche de terrain visait une meilleure connaissance de l'importance accordée au facteur religieux dans le milieu communautaire montréalais, il aurait été intéressant d'obtenir le point de vue de chacun de ces organismes. Peut-

être parce que la religion a été vue, par les directeurs/directrices des organismes communautaires approchés, comme étant un sujet délicat ou peut-être par manque de temps et d'effectifs, nous n'avons pas eu accès à toute l'information nécessaire pour dresser un portrait complet de la place qu'occupe la religion dans les interactions entre les intervenants communautaires et les nouveaux arrivants au Québec. De plus, nous aurions pu enrichir notre définition de l'organisme communautaire et élargir nos critères de sélection pour inclure un plus grand nombre de participants. Une enquête de terrain préparatoire aurait également pu nous permettre d'identifier plus précisément les organismes susceptibles d'être en contact direct avec les questions d'ordre religieux.

Deuxièmement, un manque d'expérience dans le domaine de l'enquête de terrain pourrait également expliquer la difficulté à recueillir des données au cours de la recherche. En effet, une meilleure connaissance des techniques d'entrevue et une plus grande assurance auraient pu nous permettre de creuser certains sujets et d'amener les répondants à approfondir leurs réflexions. Nous aurions alors peut-être obtenu des réponses plus exhaustives et des résultats différents.

Finalement, nous considérons que le point de vue des usagers des organismes communautaires aurait pu nous en apprendre beaucoup sur notre objet de recherche. Une étude ultérieure considérant la perspective des nouveaux arrivants nous apparaît des plus pertinentes. Comme ils sont au cœur de notre questionnement, il serait intéressant d'explorer leur point de vue sur la place qu'occupe la religion dans leurs interactions avec les intervenants communautaires.

Ces limites devraient être prises en considération pour une éventuelle poursuite des recherches sur le sujet. En éliminant ces quelques lacunes, les informations recueillies pourraient possiblement être plus étoffées et l'analyse de ces dernières pourrait nous en révéler davantage sur l'importance de la religion dans les interactions entre les

intervenants communautaires spécialisés en immigration et les nouveaux arrivants fréquentant leurs établissements.

Pistes de réflexion

Au terme de notre de travail de recherche, nous remarquons que plusieurs pistes de réflexion ont été soulevées sans que nous puissions, dans le cadre défini de notre problématique, les approfondir. Tout d'abord, le cas particulier des réfugiés nous semble des plus intéressant. Dans ce cas précis, la religion est au cœur des stratégies d'intervention des intervenants auprès des nouveaux arrivants. Il nous semblerait intéressant de mener une recherche semblable au sein de ces organismes spécialisés dans l'accueil des réfugiés sélectionnés par l'État. L'importance accordée à la religion dans les interactions entre les intervenants et les nouveaux arrivants serait certainement plus grande que ce que l'on a pu observer au cours de la recherche actuelle.

De plus, cette enquête de terrain nous a fait réaliser qu'il existait, au sein des organismes communautaires, un malaise devant la question religieuse. Plusieurs indices nous laissent effectivement croire qu'il est délicat d'aborder ce sujet au Québec actuellement. Il serait pertinent de se questionner sur les raisons derrière cette frilosité de la part des organismes communautaires et les conséquences qu'un tel comportement peut avoir sur les nouveaux arrivants.

Lors de l'analyse des données, nous avons constaté qu'au moment d'entrer en relation d'aide avec un intervenant, la personne immigrante pourra être tentée de choisir, si cela est possible, celui dont la nationalité se rapproche le plus de la sienne. Dans une telle optique, nous pourrions nous interroger sur les avantages et les inconvénients d'être issu ou non de l'immigration lorsqu'on travaille dans un organisme communautaire spécialisé dans l'accueil des nouveaux arrivants. Est-ce que

l'expérience migratoire ou le fait d'être membre d'un groupe ethnoculturel peut influencer le rapport avec la clientèle pluriculturelle ?

Finalement, nous avons avancé plusieurs pistes de réflexion pouvant expliquer pourquoi la question religieuse n'était que très peu souvent abordée dans les organismes communautaires. Nous avons expliqué l'importance du réseau social et des groupes religieux et culturels dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Nous avons compris, au fil des lectures et des entrevues réalisées, que c'était manifestement au sein de ces groupes que la question religieuse était le plus souvent abordée. Il nous semblerait intéressant ici de mener une étude de terrain au sein de ces groupes religieux afin de vérifier si, effectivement, les questions religieuses y sont évoquées plus naturellement que dans les organismes d'accueil public

ANNEXE A

Lettre d'invitation envoyée aux organismes communautaires sélectionnés

Montréal le (date de l'envoi)

Nom du directeur ou de la directrice de l'organisme

Nom de l'organisme

Adresse de l'organisme

OBJET : Demande de collaboration à un projet de recherche de maîtrise

Monsieur, Madame,

Je vous contacte en ma qualité d'étudiante à la maîtrise en sciences des religions à l'UQÀM sous la direction de Mme Catherine Foisy, professeure régulière au département. Mon projet de mémoire intitulé « Immigration, intégration et milieu communautaire montréalais : Le rôle du facteur religieux dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants » a été évalué positivement par le comité de supervision et il a également reçu la certification éthique nécessaire à sa réalisation. La présente vise donc à vous exposer succinctement mon projet de mémoire de maîtrise ainsi qu'à susciter votre collaboration à ce dernier.

De manière synthétique, ce projet vise une meilleure connaissance du rôle de la religion tant dans les rapports entre les intervenants et les nouveaux arrivants que dans le processus d'intégration de ces derniers dans le milieu communautaire montréalais. Plus précisément, je souhaite connaître le point de vue des intervenants communautaires concernant les impacts de la dimension religieuse sur le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Ce projet vise également à identifier l'importance qui est accordée à la religion dans l'élaboration des stratégies d'intervention utilisées auprès d'une clientèle immigrante et à analyser dans quelle mesure ces interventions répondent au besoin de reconnaissance des nouveaux arrivants.

Dans le cadre de la recherche de terrain envisagée, je voudrais rencontrer des intervenants œuvrant au sein d'organismes communautaires engagés dans l'accueil des nouveaux arrivants. Je souhaiterais avoir l'occasion de vous rencontrer dès que possible afin de vous exposer, de manière plus détaillée et précise, les objectifs poursuivis ainsi que la méthodologie envisagée. D'ores et déjà, je puis indiquer que votre participation consisterait essentiellement à me permettre d'entrer en contact

avec trois intervenant(e)s travaillant dans votre organisme communautaire afin de les interviewer.

En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement afin de vous exposer plus avant mon projet, veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Catherine Bussière, Candidate à la maîtrise
bussiere.catherine@courrier.uqam.ca
4614, rue Fabre
Montréal (Québec)
H2J 3V6
(514) 567-9053

Catherine Foisy, Directrice de recherche

ANNEXE B

Certificat d'approbation éthique

UQAM Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM :

Immigration, intégration et milieu communautaire montréalais : L'importance du facteur religieux dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Catherine Bussière, étudiante à la maîtrise en sciences des religions

Sous la direction de Catherine Foisy, professeure au Département de sciences des religions

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 9 septembre 2015. No de certificat : FSH-2015-061.



Thérèse Bouffard
Présidente du comité
Professeure au Département de psychologie

ANNEXE C

Lettre de consentement

Immigration, intégration et milieu communautaire montréalais : L'importance du facteur religieux dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Information sur le projet

Personne responsable du projet

Catherine Bussière

Programme d'études : Maîtrise en Sciences des Religions

Adresse courriel : _____@gmail.com

Téléphone : 888-888-8888

Direction de recherche

Catherine Foisy

Département de Sciences des Religions

Faculté des Sciences Humaines

Courriel : _____@uqam.ca

Téléphone : 888-888-888 poste 888

But général du projet

Vous êtes invitée, invité à prendre part à un projet visant une meilleure connaissance du rôle de la religion tant dans les rapports entre les intervenants et les nouveaux arrivants que dans le processus d'intégration de ces derniers dans le milieu communautaire montréalais. Plus précisément, nous voulons connaître le point de vue des intervenants communautaires concernant les impacts de la dimension religieuse sur le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Ce projet vise également à identifier l'importance qui est accordée à la religion dans l'élaboration des stratégies d'intervention utilisées auprès d'une clientèle immigrante et à analyser dans quelle mesure ces interventions répondent au besoin de reconnaissance des nouveaux arrivants.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience professionnelle en tant qu'intervenant auprès de personnes immigrantes, votre vision professionnelle du fait religieux ainsi que le sens que vous donnez à votre engagement envers les

immigrants. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 h 15 heure de votre temps. L'entrevue se déroulera sur votre lieu de travail et l'heure de cette entrevue reste à déterminer. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise. Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances concernant l'importance qui est accordée au facteur religieux dans le milieu communautaire montréalais. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seule la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codée) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 2 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement, à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca, 514 987-3636.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures***Participante, participant***

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :

oui non

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

Signature de la participante, du participant

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la personne responsable

Date

ANNEXE D

Grille d'entretien

Immigration, intégration et milieu communautaire montréalais : L'importance du facteur religieux dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Lors de cette entrevue, j'aimerais connaître votre expérience professionnelle concernant l'intégration des nouveaux arrivants, l'intervention communautaire auprès des immigrants et le rôle du facteur religieux.

Questions principales	Questions complémentaires
Expérience professionnelle :	
- Quel est votre parcours en tant qu'intervenant en milieu communautaire ?	- Depuis quand œuvrez-vous auprès des immigrants ? - Avez-vous reçu une formation particulière pour travailler auprès d'une clientèle immigrante ?
- Selon vous, qu'est-ce qui caractérise l'approche (valeur, philosophie d'action) de votre organisme ?	- Quel mode de gestion de la diversité est préconisé ? - Quelles types d'activités y sont organisées ?
- Quelles sont les caractéristiques de votre clientèle ?	- langue, origine, culture, religion
- Selon votre expérience, quels éléments ont un impact sur le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants ?	- Lequel semble le plus déterminant pour les nouveaux arrivants ? - Pour quelles raisons ?
- Quelle importance la clientèle immigrante auprès de laquelle vous intervenez semble-t-elle accorder à la religion ?	- Quelle proportion de votre clientèle affirme publiquement son appartenance religieuse ? - Est-ce que l'importance accordée au facteur religieux (pratique, appartenance à un

	groupe, affirmation publique) semble changer selon l'origine des immigrants ?
Réactions et interventions :	
- Dans votre pratique, vous arrive t-il d'être confronté(e) à des demandes à caractère religieux ?	- Ce type d'intervention est-il fréquent ? 1 à 10... - Est-il possible pour vous d'obtenir de l'assistance devant les possibles besoins religieux particuliers de la clientèle ?
- Pouvez-vous nous raconter une ou des interventions marquantes dans laquelle ou lesquelles le facteur religieux était déterminant ?	- Quelles stratégies d'intervention avez-vous privilégié ? - Considérez-vous cette intervention comme étant réussie ? Pourquoi ? - Si non, pouvez-vous m'expliquer ce qui serait, selon vous, une intervention réussie ?
- Quels sont vos objectifs durant une intervention du genre ?	- Les sous-questions émergeront lors de l'entretien
- Pouvez-vous nous expliquer la place qu'occupe la religion dans vos rapports avec la clientèle ?	- 1 à 10 - Les sous-questions émergeront lors de l'entretien
- Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter concernant le rôle que peut jouer la religion dans votre pratique quotidienne ?	

Puisque le but est de laisser une grande place au récit de pratique, la grille d'entrevue restera flexible d'une rencontre à l'autre. Nous tenterons de garder un fil conducteur entre les différents entretiens tout en maintenant un cadre assez ouvert.

ANNEXE E

Formulaire de présentation

Immigration, intégration et milieu communautaire montréalais : Le rôle du facteur religieux dans les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants

Nom complet :

Âge : _____ Sexe :

Formation académique :

Formation professionnelle :

Nombre d'années d'expérience auprès d'une clientèle immigrante :

À l'emploi de l'organisme depuis :

Poste occupé au sein de l'organisme :

BIBLIOGRAPHIE

Antonius, R. (2007). Canadian Immigration Policies: Securing a Security Paradigm? *International Journal of Canadian Studies*, (36), 191-212.

Antonius, R. (2007). *Ce que dois inclure un projet de mémoire ou thèse*. Récupéré le 15 mars 2015 de https://kayik.files.wordpress.com/2012/02/directives_projet_these.pdf

Baecher, J. (2011). Le concept d'identité *Commentaire*, 1(133), 87-96

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : Puf.

Baubérot, J. (2008). *Une laïcité interculturelle : le Québec, avenir de la France ?* Paris : La Tour d'Aigues.

Baubérot, J. (2013). Sécularisation, laïcité, laïcisation, *Empan*, vol. 90, (4), 31-38.

Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie : L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.

Benoît, R. (2012). *Le travail social scolaire : regards sur les stratégies d'intervention développées en contexte interculturel* (Mémoire de maîtrise) Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publication de l'UQÀM <http://www.archipel.uqam.ca/4654/>

Bellot, C. et Rivard, J. (2013). La reconnaissance : Un enjeu au cœur de la recherche participative *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105-124

Blanc, M. (1992). *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris : L'Harmattan.

Blanc, M. (2009). L'avenir de la sociologie de la transaction sociale *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40(2), 125-139

Blanc, M. « Espace, inégalité et transaction sociale », *Sociologies*, mis en ligne le 27 janvier 2012, Récupéré le 05 mai 2015 de <http://sociologies.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/3832>

Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation* », *Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliés aux différences culturelles*. Bibliothèque des archives nationales : Québec.

- Bouchard, G. (2011). Qu'est-ce que l'interculturalisme ? *McGill law journal*, 56(1), 397-433.
- Boucher, Y. (2012). La diversité religieuse au-delà de la métropole : le cas d'un lieu de culte musulman à Saguenay *Diversité urbaine*, 12(2), 69-87
- Bourque, D. et al. (2007). *L'organisation communautaire : Fondements, approches et champs de pratique*. Montréal : Les presses de l'Université du Québec.
- Bouthillier, G. (2002). Immigration, intégration et citoyenneté : quand le majoritaire parle de lui-même *Les Cahiers du Gres*, 3(1), 55-63
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie *Recherches quantitatives*, 8, 7-36
- Charmillot, M. et Caroline, G. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques *Recherches qualitatives*. 3, 126-139
- Deslaurier, J.-P. (2003). *Travailler dans le communautaire*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Devotez, D. et Pivnenko, S. (2008). The Immigration Triangle : Quebec, Canada, and the Rest of the World *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 9(4), 363-381
- Dumas, M.-C. et Bélair-Bonnet, F. (2010). Capter la mobilité internationale : Une réflexion sur l'immigration à Montréal au 21^e siècle *Nos diverses cités*, 7, 18-24
- Durbar, C. (2000). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF.
- Favreau, L. (2000). Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 27-47
- Ferrarese, E. (2009). Qu'est-ce qu'une lutte pour la reconnaissance ? *Politique et Sociétés*, 283, 101-116
- Fontaine, A. (2013). La quête d'autonomie de l'action communautaire au Québec : mission ou illusion collective ? *Champ social, Le sociographe*, 5(6), 205-219
- Foucart, J. et al. (2013). Penser et agir dans l'incertain : l'actualité de la transaction sociale *Pensée plurielle*, 2(33-34), 7-18

Fourgues, E. (2011) La (re)construction identitaire à la croisée de la reconnaissance et de la subjectivation *Politique et Sociétés*, 30(3), 3-21

Fusilier, B. et Marquis, N. (2008). La notion de transaction sociale à l'épreuve du temps *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39(2), 3-21

Fusilier, B. et Marquis, N. (2009) Transaction sociale et négociation : deux notions à articuler *Négociations*, 2(12), 23-33

Gélinas, C. et Vatz-Laaroussi, M. (2012). Les lieux de culte comme espaces d'intégration pour les nouveaux arrivants : l'exemple de Sherbrooke *Diversité urbaine*, 12(2), 35-51

Germain, A. *et al.* (2004). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? *Lien social et Politiques*, 52, 129-138

Germain, A. (2004). *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec : Presses de l'Université Laval.

Germain, A. (2005). Variations sur les vertus de la ville proche : La métropole montréalaise à l'épreuve de la diversité *Cahiers de géographie du Québec*, 49(138), 289-300

Germain, A. *et al.* (2008). Les espaces publics en contexte multiethnique. Religion, visibilité et pasteurisation. Dans X. Leloup et M. Radice (dir) *Les nouveaux territoires de l'ethnicité* (p.157-181), Québec : Presses de l'université Laval.

Germain, A. (2010). La religion dans l'espace public en contexte multiethnique : des accommodements raisonnables au zonage *Le Pont/The Bridge*.

Germain, A. (2010). Immigration et diversité : au carrefour des cultures et au cœur du développement *Nos diverses cités*, 7, 4-12

Germain, A. et Boudreau, J.-A. (2010). Des idées émancipatrices désenchantées face à la diversité culturelle ? Transformation de l'action sociale dans les quartiers multiethniques défavorisés à Bruxelles et à Montréal *Nos diverses cités*, 7, 214-219

Germain, A. et Trinh, T. (2011). Immigration in Québec. Profile and Players. Dans *Immigration and Inclusion of Newcomers and Minorities across Canada* (p. 247-275), Montréal: McGill Queens.

Germain, A. *et al.* (2012). Les banlieues de l'immigration ou quand les immigrants refont les banlieues. Dans D. Fougères (dir) *Histoire de Montréal et de sa région* (p.1107-1142), Québec : Presses de l'Université Laval.

- Germain, A. et Dejean, F. (2013). La diversité religieuse comme expérience urbaine : controverses et dynamiques d'échange dans la métropole montréalaise *Alerstice*, 3(1), 35-46
- Germain, A. (2013). De quelques débats sur l'intégration des immigrants au Québec et sur la diversité culturelle à la lumière d'un retour critique sur la notion de capital social *Sociologie et sociétés*, 45(2), 87-109
- Gibout, C. *et al.* (2009). Transactions sociales et sciences de l'homme et de la société *Pensée plurielle*, 1(20), 7-11
- Grimaud, L. (2003). *Le récit de pratique, un outil clinique en institution ? Vie sociale et traitements*, 3(79), 8-11
- Guignon, S. et Morrissette, J. (2006) Quand les acteurs mettent en mots leur expérience *Recherche Qualitatives*, 26(2), 19-38
- Helly, D. (2002). *Minorités ethniques et nationales : Les débats sur le pluralisme culturel L'Année sociologique*, 52, 147-181
- Hervieux-Léger, D. (2003). La religion, mode de croire *La Découverte, Revue du MAUSS*, 22, 144-158
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Éditions du Cerf.
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance : une esquisse *Revue du MAUSS*, 1(23), 133-136
- Honneth, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte.
- Honneth, A. (2007). *La réification. Petit traité de théorie critique*. Paris : Gallimard.
- Honneth, A. (2014). *De la reconnaissance à la liberté*. Paris : Le bord de l'eau.
- Imbeault, J.-S. (2007). *Étendue et limites des théories de la reconnaissance face à la diversité religieuse* (Mémoire de maîtrise) Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publication de l'UQÀM <http://www.archipel.uqam.ca/7372/1/M9898.pdf>
- Kaufmann, F.-X. (2014). La sécularisation, une thèse crédible? *Revue Projets*, 5(342), 15-21.

- Labelle, M. (2004). The language of race, identity options and belonging in the Quebec context. Dans F.Devine et M.C. Waters (dir) *Social Inequalities in Comparative Perspective* (p.39-65), Oxford : Blackwell.
- Labelle, M. et Icart, J.-C. (2007). Lecture du débat sur les accommodements raisonnables *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 10(1), 121-136
- Labelle, M. et al. (2007). *Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec : document de travail*. Montréal : Observatoire international sur le racisme et les discriminations.
- Lambert, Y. (1991). La tour de Babel des définitions de la religion *Social Compass*, 38, 73-85
- Lambert, Y. (2007). *La naissance des religions ; de la préhistoire aux religions universalistes*. Paris : Armand Colin.
- Lamoureux, H. (2007). *L'action communautaire : des pratiques en quête de sens*. Montréal : VLB éditions.
- Lamoureux, H. et al. (2008). *La pratique de l'action communautaire*. Montréal : Les presses de l'Université du Québec.
- Lamoureux, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome : origine, continuité, reconnaissance et ruptures*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- L'écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. Dans J-P Deslauriers *Les méthodes de la recherche qualitative* (p.49-65), Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Ledoyen, A. (2006). *Le racisme, des définitions aux solutions : un même paradoxe*, Montréal, Commission des droits de la personne.
- Lemieux, R. (2008). Penser le religieux au Québec *Revue internationale d'études québécoises*, 11(1), 225-236
- Maclure, J. et Taylor, C. (2010). *Laïcité et Liberté de conscience*. Montréal : Boréal.
- Mager, R. et Cantin, S. (2011). *Modernité et religion au Québec : où en sommes-nous ?* Québec : Presse de l'Université Laval.

- Mancilla, A. (2011). Religion dans l'espace public et régulation politique : le parcours de la notion de laïcité dans le discours étatique québécois *Recherches sociographiques*, 52(3), 789-810
- Meintel, D. (2000). Plural identities among youth of immigrant background in Montreal *Horizontes Antropológicos*, 6(14), 13-37
- Meintel, D. et Gélinas, C. (2012). Nouveaux regards sur la religion et l'intégration *Diversité urbaine*, 12(2), 5-11
- Milot, M. (2013). Dualisme des conceptions de la laïcité au Québec et en France *La revue Toqueville*, 34(1), 17-42
- Monod, J. (2013). La sécularisation: Histoire et actualité d'un concept controversé. *Droits*, 58,(2), 3-30.
- Mossière, G. (2006). Former un citoyen utile au Québec et qui reçoit de ce pays : le rôle d'une communauté religieuse montréalaise dans la trajectoire migratoire de ses membres *Les Cahiers du Grès*, 6(1), 45-61
- Mossière, G. et Meintel, D. (2010). Tradition and Transition : Immigrant religious communities in urban contexts (Québec). Dans Hecht et V.F. Biondo (éditeurs) *Religion in the Practice of Daily Life* (481 à 508), États-Unis : Greenwood & Praeger.
- Mossière, G. et Le Gall, J. (2012). Immigration et intégration chez de jeunes croyants pratiquants montréalais : repenser la condition de minoritaire *Diversité urbaine*, 12(2), 13-34
- Mossière, G. (2012). Le rôle des groupes religieux dans l'intégration des immigrants *Vivre ensemble*, 20(67), 1-5
- Muccielli, A. (2007) Colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, Les processus intellectuels fondamentaux, sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. Actes du colloque, recherches qualitatives, H-S(3). Association pour la recherche qualitative.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd). Paris : Armand Colin
- Paquette, D. (2005), L'instrumentation dans la collecte des données : l'étude des documents écrits par la méthode des traceurs *Recherche qualitatives*, 2, 61-69

- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. (3e éd.) Paris : Dunod.
- Rhéaume, J. (2008). Quand l'histoire devient agissante ; Étude de cas en milieu associatif. Dans V. De Gaulejac et M. Legrand (dir), *Intervenir par le récit de vie : Entre histoire collective et histoire individuelle* (p.63-88), Paris : Éditions Érès.
- Reichhold, S. (2010). L'action communautaire au service de la population ou de l'État ? *Nos diverses cités*, 7, 39-44
- Rivard, J. et Bellot, C. (2013). La reconnaissance : Un enjeu au cœur de la recherche participative *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105–124
- Rivas, A.-M. et Bidart, P. (2000). Les déclinaisons du concept d'identité *Ethnologie française*, 2, 251-255
- Rousseau, L. et Castel, F. (2005). Un défi de la recomposition identitaire au Québec : le nouveau pluralisme religieux *Cahiers de recherche du Grimer*, 1, UQÀM.
- Rousseau, L. (2012). *Le Québec après Bouchard-Taylor : les identités religieuses de l'immigration*. Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- Salée, D. (2010). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme *Politiques et Sociétés*, 29(1), 145-180
- Servais, É. (2013). Sociologie de la transaction sociale : repères sur la genèse de la problématique *Pensée plurielle*, 2(33-34), 21-33
- Simard, C. (2009). Participation civique et politique des citoyens issus de l'immigration *Diversité urbaine*, 9(2), 7-26
- Taylor, C. et Gutmann, A. (1994). *Multiculturalisme différence et démocratie*. Paris : Aubier.
- Taylor, C. (1994). *Multiculturalisme différence et démocratie* (Nouvelle édition). Paris : Aubier.
- Tschannen, O. (1992). *Les Théories de la sécularisation*. Genève, Suisse: Librairie Droz.
- Turcotte, Y. (2010). L'immigration au Québec : un apport direct à sa prospérité *Nos diverses cités*, 7, 13-17

Willaime, J.-P. (2003). La religion un lien social articulé au don *La Découverte, Revue du MAUSS*, 22, 248 à 269

Willaime, J. (2006). La sécularisation : une exception européenne : Retour sur un concept et sa discussion en sociologie des religions. *Revue française de sociologie*, vol. 47,(4), 755-783.

Vatz Laaroussi, M. (2000). L'histoire des familles immigrantes : un enjeu pour l'intervention sociale dans les régions du Québec *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 7(3), 457 à 482

Vatz Laaroussi, M et Bezzi, G. (2000). La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques *Nos diverses cités*, 7, 31 à 38

Veith, B. (2004). De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux *Bulletin de méthodologie sociologique*, 84, 49 à 61

Ressources électroniques :

CEETUM : Centre d'études ethniques des universités de Montréal. Membre régulier. [s. d]. *Annick Germain Ph. D.* Récupéré de <https://www.ceetum.umontreal.ca/fr/membres/reguliers/fiche/annick.germain/>

Gouvernement du Canada. (2017). *Fonctionnement du système canadien de protection des réfugiés*. Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/canada.asp>

Gouvernement du Canada (2012). *Glossaire*. Récupéré le 15 mars 2017 de <http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/glossaire.asp>

Publications Québec. (2017). *Loi sur la santé et les services sociaux du Québec*. Récupéré le 3 février 2017 de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.2>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec : Plan d'action du gouvernement du Québec pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger 2013 à 2016. (2013) Québec. Récupéré de : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/PLA_AccueilRefugies2013-2016.pdf

Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion. (2015) *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec*. Récupéré le 8 avril 2017.

http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/FICHE_syn_an2015.pdf

Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion. (2015) *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*. Récupéré le 8 avril 2017 de http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA_ImmigrDiversite_Politique.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec : *L'immigration humanitaire au Québec*. (2017). Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/index.html>

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). [s. d]. *L'action communautaire autonome*. Récupéré de <http://www.rq-aca.org/informations/laca/>

Travail, emploi et solidarité sociale. Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). (2016) *Politique gouvernementale sur l'action communautaire*. Récupéré le 6 mai 2016 de <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>

Statistique Canada. *Définition du mot Immigrant*. (2010). Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/def/immigrant-fra.htm>
Tables Régionales d'Organismes Communautaires. [s. d]. *Action communautaire autonome*. Récupéré de <http://www.ctroc.org/encore-une-page/nouvelle-page>

Organismes communautaires :

CANA : Carrefour d'Aide aux Nouveaux Arrivants (CANA). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://cana-montreal.com/>.

COFFRET : Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles. (2017) Récupéré le 20 avril 2017 de <http://www.lecoffret.ca/>

PROMIS : PROMotion – Intégration – Société nouvelle (PROMIS). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://promis.qc.ca/>.

SIARI : Service d'Interprète, d'Aide et de Référence envers les Immigrants (SIARI). (2017). Récupéré le 5 novembre 2016 de <http://www.siari.org/>

L'association des parents de Côte des Neiges. [s.d] Récupéré le 5 novembre 2016
<http://association-parents-cdn.org/>.